

La grève des pilotes compromet la tenue de congrès à Québec



par Roch DESGAGNE

Dès la première journée de débrayage des pilotes de lignes canadiens, hier, il était possible de mesurer l'impact que cette paralysie des principales sociétés aériennes peut avoir sur l'économie touristique de Québec. Tous les vols, arrivées et départs, d'Air Canada ont été annulés, depuis maintenant plus de 24 heures, alors que dans les hôtels on commençait à enregistrer de plus en plus d'annulations de réservations et que la tenue de congrès est fort compromise.

Par contre, si cet arrêt de travail des pilotes perturbe le transport aérien et l'activité touristique, ses effets sont sensiblement atténués par le fait que les voyageurs peuvent utiliser d'autres services de transport.

Québecair opère

Québecair a continué ses opérations normales et a pu absorber une forte proportion des voyageurs d'Air Canada entre Montréal et Québec et vers d'autres destinations de l'Est de la province.

Les autorités de la compagnie étudiaient la possibilité d'ajouter un vol sur la liaison Sept-Îles-Québec-Montréal, pour hier soir, et pour aujourd'hui et les jours à venir, si nécessaire, un horaire spécial est en voie de préparation.

Le directeur aux relations extérieures et commerciales de Québecair, M. Jean-Marie Pelletier, indiquait que toutes les dispositions sont prises pour offrir le plus grand nombre de sièges possible au public voyageur, surtout sur la liaison la plus affectée, soit entre Montréal, Québec et la Côte-Nord. "Nous surveillons la situation de très près", ajoute M. Pelletier, et Québecair planifie l'utilisation de ses équipages et de son personnel pour répondre le mieux possible à la demande.

800 passagers...

Selon M. Louis-M. Bérubé, directeur commercial d'Air Canada à Québec, l'interruption du service de la société nationale, en ce qui concerne l'aéroport de Québec, a touché quelque 800 personnes, hier seulement.

Les 3 vols réguliers représentaient près de 650 voyageurs en partance de Québec, plus 154 touristes devant arriver directement de Paris, hier après-midi, à bord d'un DC8 nolisé par Ecanair, une filiale d'Air Canada. Ces passagers du premier vol nolisé Québec-Paris d'Air Canada sont finalement parvenus à l'aéroport de Québec, hier soir, vers 20h, à bord d'auto-

bus, venant de Burlington, au Vermont, où leur avion s'était posé.

A leur arrivée à Québec, les touristes n'étaient pas au comble de leurs difficultés, puisqu'ils ont dû attendre et discuter longuement avant d'obtenir leurs bagages, faute de préposés aux douanes, a-t-on expliqué.

Exceptionnellement, un appareil de la société américaine Delta Air Lines s'est posé à Québec pour y laisser des passagers, hier après-midi.

Autobus et train

Contrairement aux prévisions, le service des autobus Voyageur n'a pas enregistré l'affluence à laquelle on s'attendait, indiquait hier un représentant de la compagnie qui a assuré son service régulier. L'affluence s'est fait sentir à l'information de la Gare centrale, où nombre de visiteurs s'enquerraient des possibilités de se rendre au Nouveau de l'Ouest canadien surtout.

La plus forte augmentation des voyageurs a été enregistrée au Canadian National, dans une proportion de 30 à 40 pour cent. Des wagons ont

été ajoutés aux convois de voyageurs se dirigeant vers Montréal et Toronto.

Ralentissement

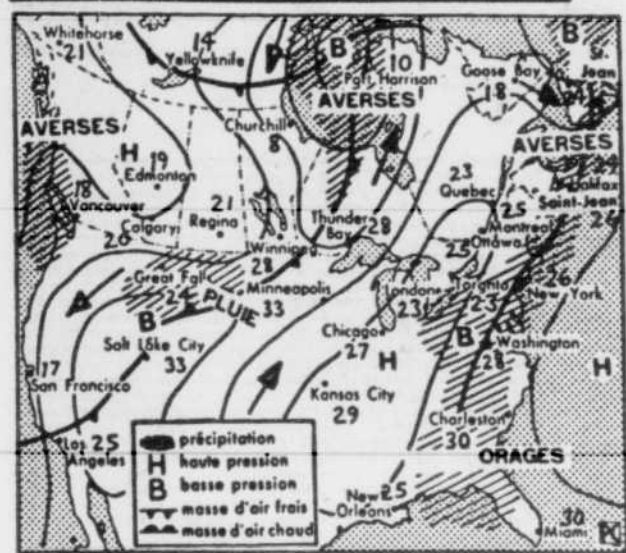
C'est tout particulièrement dans l'industrie hôtelière de la région de Québec que l'arrêt des opérations d'Air Canada se constate, soit par l'annulation de nombreuses réservations et même possiblement de congrès. Ce n'est toutefois qu'aujourd'hui et demain que l'on pourra évaluer l'impact de ce ralentissement de l'activité touristique.

Au Château Frontenac, on ne pouvait dire avec certitude si les congrès de l'ABC et de l'American Society of Engineers, prévus pour cette semaine, auraient lieu.

Les participants à la convention de Prudential qui se tient au Québec-Hilton devaient tous parvenir à Québec autrement que par avion.

A l'Auberge des Gouverneurs du centre-ville, on s'attendait à ce qu'une forte proportion des délégués au congrès de l'Association américaine des véhicules motorisés, surtout ceux venant des États-Unis, ne puissent venir à Québec.

la météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques: On prévoit pour aujourd'hui et demain quelques averses dans le sud du Québec. Le centre de la province demeure ensoleillé. Un front froid accompagné de précipitation qui envahira le nord-ouest de la province mardi traversera le Québec central.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières, des Cantons de l'Est, du sud du Pontiac-Témiscamingue et du sud des Laurentides. Aujourd'hui et mardi: plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Maximum aujourd'hui: 25. Minimum cette nuit: 13. Maximum mardi: 28.

Régions de Saguenay-Lac-St-Jean et de Baie-Comeau. Aujourd'hui: ensoleillé. Clair cette nuit. Mardi: nébulosité croissante en fin de journée. Maximum aujourd'hui: 25 à 28. Minimum cette nuit: 10. Maximum mardi: 28.

Régions de Rimouski, de Sept-Îles et de la Gaspésie. Aujourd'hui: éridodes nuageuses. Mardi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui: 20 à 23. Minimum cette nuit: 8 à 10. Maximum mardi: 23 à 25.

soleil marée

MARDI		MARDI	
Lever	Coucher	Durée	
3:51	19:44	15:53	
		Haute 3h15	Haute 15h40
		Basse 10h35	Basse 22h40

températures

TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales enregistrées dans les principales villes d'Amérique du Nord durant les dernières 24 heures.

	Min.	Max.
Vancouver	10	18
Victoria	9	19
Edmonton	8	18
Calgary	5	21
Saskatoon	13	23
Regina	13	22
Winnipeg	13	31
Toronto	13	22
Ottawa	15	23
Montréal	20	22
Québec	20	26
Fredericton	17	28
Saint-Jean, N.-B.	9	18
Moncton	16	27
Halifax	14	23
Charlottetown	16	27
Detroit	13	27
Boston	21	29
New York	19	28
Washington	23	30
Miami	25	30
Los Angeles	16	22
San Francisco	12	19
Acapulco	27	32
La Barbade	26	29
Les Bermudes	27	31
La Havane	23	31
Montego Bay	23	31
Kingston	24	32
Mexico	13	26
Monterrey	23	34
Nassau	24	29

Québecair a pu maintenir ses vols et absorber une forte proportion des voyageurs d'Air Canada entre Montréal et Québec notamment.

La publicité vous informe
LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

Voitures 1976 et équipement ultra-moderne.
SERVICE D'AMBULANCE
24 heures
J. BOUCHARD & FILS
320, 5e Rue, Limoilou, Québec
529-9221

RESTAURANT LA RESERVE
SPECIALITES FRANÇAISES et ITALIENNES
La direction désire informer sa distinguée clientèle que son établissement fermera ses portes du 21 juin au 8 juillet 1976, afin de compléter certains travaux de rénovation.
108, boul. St-Cyrille - 524-1864

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
972, 3e Ave, Limoilou, Québec

Francis Installation inc.
95 DU MANÈGE, BEAUPORT, QUÉBEC 5, G1E 5G8 — TEL.: (418) 667-0337

- Armoires de cuisine
- Vanités de ch. de bains
- Choix de 10 modèles
- Fabrication sur mesure
- Estimations gratuites
- Salle de montre ouverte du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

Mercredi et jeudi soir de 19h à 21h30.
• Vous paierez moins cher parce que:
Nous les fabriquons
Nous les vendons
Nous les installons
• Aucun intermédiaire entre vous et nous.

Succursale: **MONTMAGNY, P.Q.**
Roland Matherin
160 - 4e Rue - Tél.: 248-3863

Faites donc affaire avec des experts!

AlSCO fabrique, vend et installe portes et fenêtres d'aluminium depuis 25 ans. C'est la meilleure des garanties.

- Portes et fenêtres d'aluminium tous genres, toutes dimensions et toutes conçues pour le climat canadien.
- Toute la gamme des produits d'aluminium.
- Estimé gratuit à domicile ou au magasin.
- Représentants qui connaissent leur affaire.
- Produits et installation garantis.
- Service après-vente impeccable.

Téléphonez aux experts AlSCO
2070 rue Branly, Ste-Foy 681-0089

ALSCO INC.
Vous simplifie l'existence.

En vigueur mardi matin

25%

aux quatre magasins Christian

sur presque toutes nos chaussures d'été pour hommes et dames, ainsi que les sacs à main.

chaussures christian

Place Laurier - Place Ste-Foy
Place Fleur de Lys - Centre d'achats Jadis

Un institut qui éduque les sourds et même les scolarise

par Anne-Marie VOISARD

Le bruit des vagues sur un rocher, le chant des oiseaux, le matin, à la campagne, le rire joyeux d'un enfant... voilà autant de sons familiers que les sourds ne sauront qu'imaginer.

Tout ceci vous apparaît sans doute comme une évidence, mais il m'a fallu une journée entière à l'Institut des sourds de Charlesbourg pour réaliser jusqu'à quel point l'absence de l'ouïe peut compliquer — sinon bloquer — les contacts avec le monde qui nous entoure et, conséquemment, pour prendre conscience de la nécessité de programmes soutenus de réadaptation.

232 jeunes, garçons et filles venus de partout dans l'Est du Québec et dont les âges s'échelonnent de 4 à 20 ans, sont présentement inscrits à Charlesbourg. Le quart d'entre eux sont ce qu'on appelle là-bas des "multihandicapés", c'est-à-dire qu'en plus de la surdité, ils souffrent d'un autre handicap: déficience mentale, perturbation affective ou problème moteur.

Avec le temps

L'institut existe depuis 1961. Propriété du ministère des Affaires sociales — c'était à l'époque le ministère de la Famille et du Bien-être social —, il était, jusqu'à 1967, régi par la communauté des Clercs de Saint-Viateur. Aujourd'hui, bien que le directeur, le père Hervé Gouger, soit encore un Clerc de Saint-Viateur, et que le MAS s'occupe entièrement du financement, l'institut est la propriété d'une corporation. Il est devenu un centre d'accueil au sens de la loi 65.

Parallèlement à cette évolution des structures administratives, la clientèle de l'institut s'est aussi passablement modifiée avec les années. A l'origine, les "multihandicapés" étaient rares. De plus, il n'y avait pas que des sourds, dits profonds, comme c'est presque toujours le cas aujourd'hui alors que les enfants qualifiés de "demi-sourds" sont de plus en plus intégrés dans les classes régulières des commissions scolaires.

Faut-il en déduire que les sourds deviennent plus nombreux avec les années et que les cas de "multihandicapés" deviennent plus fréquents? Le directeur des services professionnels, M. Adrien Lacroix, qui a piloté notre visite de la maison, croit plutôt que cette nouvelle clientèle de l'institut n'était pas scolarisée jusqu'à ces dernières années. Les enfants étaient gardés dans leur foyer et dans leur mutisme.

Au-delà de l'école

Maintenant que la tendance est à une scolarisation de plus en plus poussée, les parents de sourds, dits profonds et "multihandicapés" sont de plus en plus nombreux à s'adresser à l'institut. Dans un sens, cette démarche des parents doit être vue comme un progrès, quoique en réalité M. Lacroix estime que l'institut n'est pas organisé pour répondre adéquatement aux besoins de ces enfants.

Ce n'est pas une école qu'il faudrait, mais plutôt des services éducatifs susceptibles d'aider ces jeunes "multihandicapés" à développer dans la mesure du possible leurs facultés. L'institut n'est pas prêt pour autant à se départir de son école qu'il juge indispensable pour 75 p.c. de sa clientèle qui jouit d'une intelligence jugée normale et dont le handicap se limite d'ailleurs à la surdité.

Comment l'institut peut-il jouer ce double rôle qui consiste à scolariser les sourds qui en sont aptes et à éduquer les autres? C'est ici que tout s'embrouille et que l'institut se dissocie des vues

"intégrationnistes" du ministère de l'Éducation.

L'intégration

Au plan de la scolarisation des enfants sourds, l'institut estime avoir fait ses preuves. Neuf étudiants suivent présentement des cours d'enseignement professionnel à la Commission scolaire régionale Jean-Talon et 21 sont inscrits à divers programmes d'enseignement professionnel dispensés au Mont-Saint-Aubert.

Ces exemples d'intégration au milieu des "entendants" constituent selon les autorités de l'institut, autant de réussites, surtout quand on a en mémoire la première condition d'admission qui limite l'accès aux enfants qui, à cause de leur surdité, ne peuvent être acceptés dans une classe régulière.

Trop souvent on oublie que l'enfant sourd, lorsqu'il arrive à l'institut, doit apprendre à communiquer avant d'apprendre à lire. Il ne sait pas parler, il n'est pas davantage capable de comprendre ce qu'on lui dit. C'est d'ailleurs pourquoi, les nouveaux inscrits doivent, durant les premières semaines qui suivent leur arrivée, porter un bracelet d'identité.

Dans ces conditions, prétendre que l'enfant pourrait être intégré dans une école régulière tient de l'utopie, estiment les responsables de l'institut. Il ne faut pas s'étonner alors que ces mêmes personnes refusent toute idée d'intégration totale à une commission scolaire, d'autant plus que 25 p.c. environ de la clientèle est formée de "multihandicapés".

Les multihandicapés

Ce sont surtout ces jeunes, souffrant soit de déficience mentale ou de problèmes affectifs, qui inquiètent les autorités de l'institut. Construit sur le modèle d'un pensionnat, l'institut a du mal à s'adapter à cette clientèle particulière.

Au lieu des dortoirs actuels, qui tiennent un peu du folklore, on souhaiterait de petites unités de vie regroupant 5 ou 6 élèves. On songe également à l'engagement d'un personnel plus nombreux et plus spécialisé capable d'élaborer un programme adapté à chaque type de clientèle.

Un projet d'améliorations diverses a été soumis le printemps dernier au ministère des Affaires sociales. Le directeur des services professionnels, M. Adrien Lacroix, attend toujours une réponse à ce mémoire qui, à son avis, n'engagerait pas de déboursés considérables.

Un "foyer de groupe"

On aimerait à l'institut que se renouvelle à plusieurs exemplaires l'expérience du "foyer de groupe" qui vit depuis l'automne dernier huit étudiants. Fréquentant durant la journée les cours de l'institut, ces huit adolescents se retrouvent tous les soirs, en compagnie de responsables, dans une maison louée à Charlesbourg par le ministère des Affaires sociales.

Tout en reconnaissant que cette dernière expérience coûte assez cher, M. Lacroix voudrait bien qu'elle se généralise pour les élèves plus âgés qui devront ensuite s'intégrer à la société.

Plus que tout, le directeur des services professionnels souhaiterait que les fonctionnaires de l'Éducation et des Affaires sociales prennent la peine de faire une visite à l'Institut des sourds. Ils constatent que faire parler les sourds n'est pas si simple qu'on peut le penser une fois l'exploit réussi. Sans doute aussi accepteraient-ils plus facilement, estime M. Lacroix, de consentir des fonds supplémentaires.

L'invitation est lancée depuis longtemps. Mais la réponse se fait attendre.



Le monde de silence qu'est celui des sourds favorise la création.



Le cours de démutisation, premier pas vers la communication verbale.



On en est encore à l'époque folklorique des dortoirs.

Photos, J.-M. Villeneuve

POMPES
VENTE ET REPARATION
TOUTES MARQUES
POMPES IND. STE-FOY
1830 O. BOUL. HAMEL, STE-FOY
872-5622

**TON TOIT
COULE ?**
ESTIMATION GRATUITE
AQUILON CONS. INC.
COUVREUR - 849-5608

CLOTURES
• Maillons vinyle galvanisés
aluminium, bois
• Installation si désirée
GLOTURE ORLEANS LTEE
849-2465

A LOUER
ENTREPÔTS - BUREAUX
Locaux industriels
et commerciaux
ROUSSIN & FRÈRES INC.
Informations: 651-9443

**REMY BEAULIEU
& ASSOCIÉS**
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

ce que vous attendiez pour ne plus attendre

BUFFET
chaud/froid
\$295 \$395
en journée en soirée

NOTRE UNIQUE SPÉCIALITÉ
mieux vaut voir ce que l'on veut manger
que d'en lire la description

**la Nouvelle
Orléans**
Place Laurier

**La
maison
de la semaine**

PARC LEMOINE - SILLERY
Cottage impeccable, 8 pièces, 2 1/2 salles de bains.
Soubassement aménagé. Salle familiale. Buanderie.
Terrain paysagé.
Pour renseignements:
Claire Gagnon - 651-0832

**MORIN & ASSOCIÉS
COURTIERS, INC.**
1121 chemin Ste-Foy
683-2103
Membre de la Chambre d'Immeuble de Québec, du système

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						MINI LOTO	TIRAGE 612 VENDREDI 18 JUIN 1976
6	10	14	26	30	35		
6 SUR 6		NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AUX SUR 6 +	34 Séries émises 90,000 chacune
6 SUR 6		1		\$100,000.00			
5 SUR 6		72		964.40		18 VENTES TOTALES \$803,675 ⁰⁰	POSSIBILITÉ DE
4 SUR 6		2403		80.20			
5 SUR 6+		6		7,715.30		70843	34 GAGNANTS DE \$5,000.
						0843	272 GAGNANTS DE \$500.
						843	2754 GAGNANTS DE \$100.

**PERFECTA
6/36**
GROS LOT
\$100,000.00
APPROXIMATIF VENDREDI

L'avenir du parlementarisme

Le centenaire de la cité parlementaire a donné lieu à un symposium de parlementaires canadiens (fédéraux et provinciaux), réunissant de même quelques représentants français, britanniques et américains dont le programme s'est terminé en fin de semaine à Montréal. Les journées précédentes, à la Législature provinciale, les parlementaires avaient discuté du rôle du député, législateur, médiateur ou protecteur du citoyen? On a également étudié le Parlement en tant qu'institution et à partir de l'image qu'il projette.

Les séances de travail ont été imprégnées d'esprit critique et d'une volonté d'en arriver à des solutions positives aux problèmes que posent les institutions parlementaires modernes. Qu'ils soient Canadiens ou étrangers, les parlementaires manifestent des préoccupations communes dans nos sociétés occidentales: frustration vis-à-vis du pouvoir croissant de la bureaucratie, rôle secondaire dévolu au simple député; réticences devant la discipline de parti; baisse de prestige du Parlement.

Le symposium a été largement marqué par ces inquiétudes des parlementaires. A plus d'un égard, le public aurait eu intérêt à connaître les questions que se posent les élus du peuple sur leur "métier" et ses conditions concrètes de fonctionnement, interrogations posées en toute bonne foi et en dehors des clivages des partis politiques. Certes, il y avait là pour l'information des éléments moins spectaculaires que la chasse aux scandales, mais néanmoins révélateurs du pouls de nos institutions démocratiques, vues dans leur vie de tous les jours.

Phénomène typique des institutions politiques modernes la bureaucratie n'est pas moins accueillie par des frustrations assez généralisées chez les parlementaires, à la fois nord-américains et européens. Le député, surtout s'il est nouvellement élu et encore chargé d'illusions ne tarde pas à déchanter lorsqu'il constate que le technocrate, non élu, dispose souvent dans les faits de pouvoirs supérieurs aux siens.

Le technocrate est souvent plus écouté du cabinet que le député. Même les lois adoptées sont mises en forme par la bureaucratie, de telle sorte qu'il arrive au député-législateur de ne plus reconnaître tout à fait ce qu'il voulait y mettre.

Le progrès technique et l'intervention gouvernementale dans tous les secteurs de la société rendent compte du pouvoir croissant du technocrate. Le député ou le ministre ne peuvent intervenir efficacement dans tous les domaines de l'appareil gouvernemental sans recourir aux services des divers spécialistes, qu'il s'agisse de la science, de la technique, de l'économie ou de la culture. L'entreprise moderne elle-même est dirigée, selon Galbraith, par la technocratie des divers spécialistes qui y sont attachés plus que par les détenteurs de capitaux, la même technocratie occupe sa place dans l'administration gouvernementale.

A une période où la spécialisation est essentielle ces technocrates représentent une garantie de continuité et de connaissances techniques que ne peuvent offrir les élus. En revanche, ceux-ci ont raison de se demander si leur fonction de législateur n'est pas à la remorque des décisions préparées par les experts. Voilà un élément qui contribue au déclin de prestige de la fonction de député; le transfert s'effectuant en faveur du technocrate. Qu'advient-il du parlementaire si on devait accentuer ce phénomène?

Autre sujet d'insatisfaction, la multiplicité des problèmes qu'affronte l'Etat moderne, la rapidité d'action exigée, ne permettent plus, comme au XIXe siècle, aux représentants du peuple de participer autant qu'auparavant aux grands débats. La discipline du parti doit en conséquence se resserrer et elle le fait au détriment du député, qui ne pense pas nécessairement comme son parti sur toutes les questions débattues.

D'une part le parti permet une indispensable simplification des problèmes politiques et l'a-

doption de solutions qui autrement s'enfermeraient dans d'interminables débats. D'autre part, le député s'y sent souvent enfermé dans un carcan. Encore une fois il s'agit ici de tensions entre liberté et efficacité. Le travail en commissions parlementaires bien organisées et multipliées est une façon actuelle de mieux faire participer le député en dehors de lignes strictement partisans, quitte à rallier celles-ci le moment venu d'en arriver aux décisions finales.

Un peu partout dans le monde, les régimes démocratiques font également face à une perte de prestige; elle est inquiétante par plus d'un aspect, d'autant qu'elle frappe d'autres institutions comme la famille, les Eglises. Au cours de l'histoire, l'autorité politique, indispensable au bon fonctionnement de toute société, était d'autant plus respectée qu'elle s'enracinait dans quelques valeurs collectives profondes. Les monarques n'étaient jamais aussi respectés que lorsqu'on s'accordait sur le fait que leur autorité venait de Dieu. Subséquemment, les démocraties modernes se sont édifiées sur l'idée que l'autorité venait du peuple, ce qui accordait une sorte de sacralisation civique aux institutions politiques. Mais dès lors que cet élément spirituel dépérit, le prestige des régimes politiques décroît dans la même proportion.

Aucune institution, surtout si elle est politique, donc si elle s'occupe d'intérêts divers et doit faire face à une multitude d'individus et de groupes de pressions ne peut être en mesure de résister bien longtemps à l'éclairage cru, constant et sans cesse démythifiant d'une information par exemple, qui ne s'applique qu'à déceler les aspects négatifs de ces institutions et de ceux qui les servent. L'équilibre est rompu quand on ne fait plus la différence entre la critique, qui fait voir le pour et le contre, et le parti pris masochiste de destruction même des institutions parlementaires, le Parlement étant, comme l'affirme Merleau-Ponty, "la seule institution connue qui garantisse un minimum d'opposition et de vérité".

Le libre jeu démocratique paraît donc solidaire du parlementarisme. Mais pour survivre celui-ci devra faire la juste part des pouvoirs dévolus à la spécialisation de technocrates non élus et des représentants du peuple; il devra par le fait même être à la hauteur des problèmes toujours plus complexes et nombreux que doit résoudre l'Etat. Par ailleurs, le pluralisme démocratique nourrit des contradictions constantes.

Non seulement le pluralisme entraîne un gaspillage d'énergie, mais les gouvernants, s'ils jouissent de vastes assises populaires, doivent gouverner selon une ligne médiane pour ne pas perdre leur appui, ce qui provoque d'inévitables déceptions là où on pense que des réformes radicales s'imposent. D'un autre côté, on sait que la démocratie n'est compatible qu'avec des enjeux limités, sinon on tombe dans l'idéologie et dans le despotisme qui doit l'imposer.

Les contradictions impliquées par le pluralisme démocratique n'évitent de tomber dans l'anarchie que si l'Etat a suffisamment d'autorité pour imposer son arbitrage entre les communautés parcelaires. L'autorité de l'Etat, à son tour, ne peut subsister dans la liberté que si un minimum de consensus s'établit dans la société, que si la légalité est respectée pour trancher les conflits entre individus et groupes opposés.

Le vide spirituel, qui guette toutes les sociétés rationnelles et techniques, a créé par compensation dans ces sociétés des réactions dont on sent aujourd'hui les effets corrosifs dans nos démocraties occidentales. La solution ne peut se trouver que dans une prise de conscience des responsabilités des individus et des autorités intermédiaires telles la famille, l'école, et non dans la fuite en avant dans des religions séculières ou l'anarchie déboussolante.

Gilles BOYER

L'opinion des lecteurs

Emprunt financier et carte de crédit

M. le rédacteur en chef,

Très commode pour l'opulent mais désastreuse pour l'indigent qui, lui, en est le point de mire. Elle repose sur le fait que l'acheteur, incapable de rencontrer ses paiements à temps, devra y ajouter un taux annuel de 18%. Sous prétexte d'accommodement, elle joue aux humbles un tour pendable.

Les formules d'adhésion sont parfois subtiles: a) en grosses lettres, on vous presse d'acheter, on vous dispense de payer. Robes, repas, meubles, motels... tout semble une gracieuseté de la Banque. b) en petits caractères, vous découvrez termes, conditions et responsabilités du sousigné. Vous en omettez la lecture apparemment insignifiante. Tout juste, vous donnez dans le panneau.

Soyons réalistes et prenons les humains pour ce qu'ils sont: des enfants souvent irréfléchis, fascinés par la marchandise et charmés du crédit à couleur de cadeau. Le caprice ralentit le processus de maturation et beaucoup restent adolescents jusqu'à la retraite.

"Achetez maintenant, payez plus tard!" guet-apens dont on ne saurait trop se méfier. On agrèment une fin de semaine pour empoisonner une fin

de mois. Combien d'adultes à cervelles de moineau se font accroire que la carte de crédit est un billet de gratuité.

Mais les jours aux jours succèdent et l'échéance frappe plus tôt qu'on ne le veut et trop tôt pour ce qu'on peut. Un pincement au coeur, on s'étonne: "Déjà, pas possible, il y a erreur, on n'a pas dépensé ce montant!" Et l'on vérifie et l'on confirme et l'on s'engage... et l'on recommence. Incorrigibles linottes! C'est à faire pleurer de pitié.

Emprunt financier et carte de crédit: ça se ressemble. L'autre jour, en flânant dans un centre commercial, je m'aventurai dans un bureau de finance. Avec un sourire de millionnaire, le gérant s'empresse à mon service. Je lui fis remarquer qu'aux annonces à la TV il manquait une donnée essentielle: le taux du prêt. Il le déclare à 28.14% annualisé. C'est exorbitant et je trouve malhonnête envers le public de s'afficher comme philanthrope quand, en réalité, on pousse les gens aux folles dépenses. Crime odieux... mais légal!

Si tu n'as pas \$100, où en trouves-tu \$128? Et à l'heure sonnante la

généreuse maison de finance exigera son dû. Au besoin, elle montrera ses crocs. On vous sort du trou maintenant mais plus tard on vous coince dans des impasses irritantes. On vous se court d'une main, on vous égorgera de l'autre.

Un moment d'humeur m'a rendu allergique aux cartes de crédit dont j'usais par habitude pour essence d'auto. De retour après une absence de trois mois, je constate mes factures majorées d'un intérêt. Ni une ni deux: les cartes au feu! Depuis, je paie comptant et content je suis.

Le tragique est que l'expérience profite peu ou point. Chacun doit se piquer à ses propres épines. On achète, on se meuble, on fume, on boit, on roule, on reçoit... Puis l'inexorable note tombe dans la boîte postale.

"Mais je ne puis payer cette somme!" peste mon ami.

"Qu'à cela ne tienne, mon vieux! On ne te débite qu'un modeste 18% et tu peux encore utiliser ta carte de crédit. Mais attention: plus le temps fuit, plus les fins de mois approchent..."

Lucien Caron
Ste-Foy 10, P.Q.

"Il n'y a que les ânes et les imbéciles qui ne changent pas d'idées" a dit le chef du Parti Québécois en soulignant que le projet de la Baie James a certainement connu une évolution conjoncturelle à la suite de la crise de l'énergie.

LES MIRACLES N'ARRIVENT QU'UNE FOIS? PAS VRAI: LE CHAT EST SORTI DE MA GORGE À STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ ET LES ÉCAILLES SONT TOMBÉES DE MES YEUX À LA BAIE JAMES."

Puntis
LE SOLEIL, 21-6-76

Un retard coûteux

M. le rédacteur,

A la suite d'articles parus dans le journal "LE SOLEIL", les 12 et 18 mai, concernant les déclarations de l'ex-maire de Notre-Dame-des-Laurentides, nous tenons à faire la mise au point suivante afin de bien renseigner le public.

Tout d'abord il faut dire que le lot portant le numéro 900 du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg appartient bel et bien à Léo et Roland Paradis. Depuis 4 ans que nous opérons ce développement domiciliaire et que nous avons toujours respecté les règlements de la municipalité de Charlesbourg-Est qui étaient les suivants: nous payons le coût des travaux préliminaires de la rue et les travaux de voirie. Quant aux travaux d'eau et d'égout, ils devenaient un règlement de secteur.

Or, au printemps 1975 nous avons commencé des travaux dans la rue Pasquier comme nous l'avons fait par les années passées et si tout s'était déroulé normalement les travaux auraient été complétés avant la fin de l'année 1975. Il y aurait eu alors un règlement de secteur pour les travaux d'eau et d'égout comme dans le cas des autres rues. Avec la fusion à la Ville de Charlesbourg, ces règlements de secteur disparaissent et tous les contribuables en assument les coûts.

Si les Affaires municipales ont retardé à consentir la subvention pour ces travaux, nous n'en sommes pas les responsables, l'ex-maire de Notre-Dame-des-Laurentides a déclaré publiquement qu'il avait contribué pour faire retarder ce projet.

Nous devons défrayer \$14,000, pour les travaux de voirie d'après les estimés des ingénieurs et nous avons payé \$25,500. C'est un montant additionnel fort appréciable de \$11,500, de la part de deux contribuables, qui ont payé plus que leur quote-part dans la rue Pasquier. Pourtant dans Notre-Dame-des-Laurentides, un prolongement de rue avec services d'eau et d'égout a été fait en octobre 1975 et à Orsainville une nouvelle convention collective de travail avec le personnel a été faite en décembre 1975. Dans ces deux cas, il y a aussi surplus de dépenses à payer et les contribuables du "Grand Charlesbourg" en assument les coûts.

Léo Paradis,
Roland Paradis
1423, 80e Rue Est,
Charlesbourg.

Hypothèque sur l'avenir du Québec

M. le rédacteur en chef,

Le gouvernement du Québec regrette de ne pas s'être soucié plus tôt des Jeux olympiques. Il est opportun de se demander quand ce même gouvernement se souciera de ses propres projets.

Depuis deux ans il fait tout pour faire oublier le projet de la Baie James et n'en prononce le nom qu'à voix basse de peur de réveiller les vieilles questions glissées sous le tapis et d'autres qui surgissent à chaque emprunt, à chaque coupure dans les budgets sociaux:

— jusqu'où ira l'escalade des coûts de la Baie James commencée à un milliard en 1971?

— à quelles conditions sont accordés les contrats?

— pourquoi certains continuent-ils à promouvoir l'enrichissement de l'uranium inutile au Canada?

— pourquoi les régions du nord qui étaient censées bénéficier en priorité du projet connaissent-elles un chômage aussi élevé (25-30%)?

Il est difficile de ne pas s'interroger sur ce que veulent prouver les sociétés de la Baie James et l'Hydro-

Québec par des offensives de relations publiques, comme le symposium qu'elles tiennent cette semaine. Après avoir dépossédé les Cris et les Inuits veulent-elles nous inviter nous aussi à jouer leur jeu avant que leur comparaison devant la Commission des Richesses naturelles cet été ne nous prouve que l'avenir du Québec est déjà hypothéqué non pas pour sept ans, mais pour plusieurs générations?...

Estimer le "projet du siècle" à 18 milliards de dollars comme le font certains économistes, revient à contraindre chaque famille québécoise à emprunter pour contribuer 15,000 dollars, qu'il faudra rembourser avec des intérêts qui vont doubler et tripler cette somme!

Ceci à l'instant même où l'urgence du projet devient plus constatable que jamais: en 1975, l'accroissement de la demande en électricité est tombé à 1%, soit encore plus bas qu'en 1971 (1.46).

Nous sommes loin des augmentations de 8% proclamées par les vénéreux experts de l'Hydro-Québec...

Pour le comité:
Hélène Lajambe
Comité pour la
défense de la Baie James
St-Bruno
Québec

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Redacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

Il ne suffit pas de faire des profits, il faut savoir s'en servir

BOGOTA (Reuter) — La guerre civile en Angola et le gel inattendu dans le sud du Brésil avaient au moins un trait commun: tous les deux ont contribué à enrichir la Colombie dans des proportions sans précédent.

La pénurie de café dans le monde, résultant l'an dernier de l'un et de l'autre, ont fait faire un bond de géant au prix du café qui est passé sur le marché international des 70 cents d'il y a un an au \$1.70 d'aujourd'hui.

Le principal bénéficiaire a été la Colombie. Ses revenus du café doivent atteindre cette année un milliard de dollars, soit 40 pour cent de plus qu'en 1975. Etant donné d'autres accroissements des récoltes colombiennes, particulièrement le coton, l'ensemble des revenus agricoles de la Colombie se situera cette année aux alentours de 2 milliards de dollars, le double de ceux de 1975.

Et comme souvent, lorsqu'il se produit une rapide prospérité, se pose le problème de l'attribution des revenus que l'on n'attendait pas. Comment procéder à une juste répartition des bénéfices entre les paysans manifestement sous-payés, le million ou plus de chômeurs et les habitants de tristes bidonvilles de Bogota, de Cali et d'autres villes colombiennes.

C'est le problème auquel doit faire face le président Alfonso Lopez Michelsen, un libéral qui aborde la deuxième moitié de son mandat de quatre ans et qui doit toujours se débattre dans les complications d'un système politique qui le contraint à partager le pouvoir avec l'opposition conservatrice.

En vertu du pacte qui a mis fin à la "violencia" — la guerre civile qui avait sévi en Colombie dans les années cinquante — les libéraux et les conservateurs sont tombés d'accord pour assumer la présidence à tour de rôle. Bien que ce contrat ait pris fin en 1974, au moins jusqu'en 1978 les deux partis resteront également représentés dans le cabinet et les administrations régionales.

Le président Lopez a déclaré récemment que la grande prospérité du café était "une bénédiction du ciel... un coup de chance", mais il a ajouté qu'il ne fallait pas s'attendre qu'elle durerait. Il pense que le cours du café retombera fatalement, suivant en cela l'avis des experts qui estiment que les prix seront probablement redescendus à leurs niveaux de 1975 dans deux ou trois ans, lorsque sera repartie l'industrie angolaise et que les Brésiliens feront la récolte des cafés qu'ils ont dû replanter à la suite du gel de l'an dernier.

Toujours est-il qu'à l'heure actuelle les réserves de la Colombie en devises extérieures sont de 700 millions de dollars, contre 547 millions en décembre dernier. Mais le gros souci du président Lopez est que l'Etat ne contrôle pas directement une grande partie de cet argent. La situation colombienne est en cela très différente de celle du Venezuela dont la principale industrie, le pétrole, est nationalisée. Les bénéfices peuvent donc aller directement aux programmes de développement vénézuéliens.

L'industrie colombienne du café est dans les mains d'intérêts privés, et la puissante association des "cafeteros" (les planteurs de café) est un groupe de pression assez important pour que le président Lopez, ou tout autre président, ne l'affronte pas sans péril.

Malgré tout, les négociations avec les "cafeteros" ne cessent jamais, concernant essentiellement le quota dit de rétention qui est le principal mécanisme dont dispose l'Etat pour s'assurer au moins

qu'un pourcentage important des revenus du café ne quittera pas le pays pour aller éteffer des comptes en banque à l'étranger. A l'heure actuelle, les planteurs doivent déposer environ 240 dollars pour chaque sac de 70 kilos.

Mais bien que cet argent ne sorte pas du pays, il appartient toujours aux "cafeteros" et rares sont les indices qu'ils soient disposés à en libérer une proportion importante pour les plans de développement qui ne sont pas directement liés à leur industrie.

Aussi, pour que la prospérité du café fonctionne en faveur du bien général, le président Lopez a-t-il recouru à des méthodes indirectes. Etant donné la bonne situation de la balance des paiements, il s'est senti en mesure de pouvoir lever les contrôles et droits à l'importation sur toute une gamme de biens d'équipement nécessaires à l'industrie et aux agriculteurs. Il a également ordonné aux banques, qui bénéficient de l'apport des capitaux du café, d'ouvrir des crédits spéciaux aux Colombiens qui souhaitent acheter des actions dans les compagnies sous contrôle étranger en Colombie.

C'est le processus de la "colombianisation" de l'industrie. La Colombie compte aujourd'hui 240 compagnies d'importance variable appartenant à des intérêts étrangers, ce qui représente environ 400 milliards de dollars d'investissements extérieurs.

Le président Lopez estime que la "colombianisation" devrait encourager les Colombiens à s'intéresser davantage au développement de leurs propres industries. Le dynamisme en résultant devrait à son tour, en théorie au moins, améliorer la situation de l'emploi et donner naissance à des programmes de développement sociaux, sous patronage privé, destinés à combler le vide laissé par l'absence d'un système efficace de sécurité sociale.

Les banques paraissent, en tout cas, très enthousiastes. Les journaux regorgent d'annonces offrant des crédits à des taux modérés à ceux qui veulent et peuvent s'engager dans le processus de la "colombianisation" seulement, ces offres ont peu de signification pour le paysan ou l'ouvrier moyen qui consacre les quatre cinquièmes de ses maigres revenus à nourrir sa famille.

Le président Lopez reconnaît lui-même "les dangers" d'avantages sociaux procurés par le monde des affaires plutôt que par l'Etat.

Il a exprimé l'espoir que la prospérité du café conduirait aussi à des salaires "intégrés" plus élevés. Le président voudrait par là que cesse la pratique très répandue des salaires minima très bas. Le minimum légal est à peine plus d'un dollar par jour. Le patronat y ajoute généralement toute une variété d'avantages non officiels, tels que les repas subventionnés.

Mais le président Lopez considère que c'est un système paternaliste. Il n'a pas hésité à déclarer que l'on cherchait à séduire les travailleurs avec des prêts ou des avantages de la même façon que "les Indiens étaient séduits par des perles et des miroirs".

Cependant le président Lopez, en dénonçant ce système, n'ignore pas qu'il s'est engagé sur un terrain très dangereux. Et il sait aussi que s'il échoue dans son effort de faire bénéficier les classes pauvres d'une part des revenus, les mouvements colombiens de la guérilla marxiste — qui tendent à s'élargir — seront prêts à mettre fin au "paternalisme" selon leur propre manière, c'est-à-dire avec des fusils.



par Richard Gwyn

La richesse engendre toujours la richesse

De tous les sketches de Monty Python (1), mon préféré est celui de l'homme qui achète un perroquet mort, dans un "pet-shop". Il demande un remboursement. Le vendeur soutient que l'oiseau n'est pas mort. "Allons donc, vous voyez bien qu'il est mort, raide mort", hurle le client en tirant l'oiseau inerte sur le comptoir. Mais non réplique le vendeur, qui garde un visage impassible, il dort tout simplement.

Marc Lalonde, le ministre de la Santé et du Bien-être social, a également maîtrisé l'art de garder un visage impassible. Son programme de \$350 millions, visant à donner un complément de salaire aux pauvres qui travaillent a été rejeté par toutes les provinces sauf trois, mais il n'est pas mort, s'obstine à dire M. Lalonde.

Sauver la face

Au moment où sa réévaluation du programme de sécurité sociale prend fin, dans le calme plat, après trois ans d'études, M. Lalonde a le droit d'essayer de sauver la face et de s'accrocher à l'espoir. Toutefois l'échec de son programme de complément de salaire n'est rien comparativement à l'ampleur du problème. Les efforts d'après-guerre, en vue de redistribuer les revenus, ont échoué. La meilleure volonté du politicien, fût-il le plus entêté, n'y changera rien.

En fait, dans les meilleures années d'après-guerre, nous accomplissions bien moins que nous ne le pensions. Entre 1965 et 1974, les dépenses au chapitre de la sécurité sociale ont quadruplé. Au cours de la même décennie, 20 pour cent des familles canadiennes, (la classe la plus défavorisée) voyaient leur part du revenu national passer de 4,4 pour cent à 4 pour cent. (En 1951, leur part du revenu était de 4,2 pour cent)

Ces chiffres peuvent toutefois induire en erreur. L'assurance santé et les logements subventionnés ont contribué à améliorer les conditions de vie des pauvres. L'extrême pauvreté demeure un fait rare aujourd'hui. Les personnes âgées ne sont pas dans l'indigence non plus, le minimum perçu par un couple à la retraite est de \$5,270.

Proportionnellement toutefois, rien n'a changé. Au risque de simplifier à outrance, on pourrait expliquer ce phénomène en disant que la richesse engendre la riches-

se. Comme le premier ministre du Manitoba le soulignait, une augmentation de salaire de dix pour cent signifie \$2,000 pour une personne qui gagne \$20,000 par année, mais ne signifie que \$500 pour une personne qui en gagne \$5,000. Les écarts de salaire vont donc en s'amplifiant. Plus un salaire est élevé, plus il devient facile de trouver des échappatoires fiscales. D'autre part, le petit salarié doit, proportionnellement, consacrer davantage à la nourriture et au loyer, deux domaines touchés par l'inflation.

Rien n'a changé

La réalité n'a pas changé, mais la perception des gens s'est modifiée. Le Canadien moyen s'estime maintenant lésé. Il en a assez de payer des taxes pour faire vivre les "professionnels" de l'assurance-chômage et du bien-être social. Il est indigné par les abus. (Peu importe ce que disent les apologistes du programme, tout le monde connaît quelqu'un qui profite grassement du système.)

On peut expliquer le tout par l'égoïsme, une attitude dont personne ne sent le besoin de s'excuser, de nos jours. Mais ce serait facile. Après tout, l'égoïsme n'est pas neuf. En fait, il y a une cause plus fondamentale: c'est que le Canadien s'aperçoit tout à coup qu'il a participé à une immense farce.

Si nous n'avons pas redistribué les richesses, pendant toutes ces années, qu'avons-nous fait? Tenter d'escamoter les problèmes en distribuant quelques dollars pour se calmer la conscience. Lalonde, par exemple, n'a jamais clairement établi que son programme ne solutionnerait aucunement les vrais problèmes des pauvres qui travaillent. Ce qu'ils obtiendront équivaut à peu près à \$500, et ce ne sera même pas un gain net puisque certains employeurs utiliseront ce "complément" comme excuse pour ne pas augmenter leurs salaires.

Considérons par exemple, les remarques de Bryce Mackasey, ministre de la Consommation, sur les coupures du programme d'assurance-chômage. M. Mackasey qui est considéré comme un homme libéral, au Cabinet, n'y est pas allé avec le dos de la cuiller. Il a accusé son propre gouvernement, récemment, "d'aller chercher de l'argent dans la poche des chômeurs".

Qui en profite?

Belle rhétorique, sauf que

Mackasey lui-même fait un peu la même chose. Les Postes, dont M. Mackasey est également ministre responsable encourrent un déficit de \$500 millions, cette année. Cette somme qui représente le double des coupures dans le programme d'assurance-chômage devra être prélevée chez les contribuables (donc chez les pauvres également) et profitera aux riches puisque la Poste est utilisée à 80 pour cent par les entreprises.

Si Mackasey n'a pas le courage de faire payer les riches (environ 25 cents pour une lettre de première classe, ce qui peut paraître assez draconien, mais il est tout également de trouver du travail pour 12 semaines avant d'avoir droit à l'assurance-chômage quand on habite les Maritimes) comment peut-il s'attendre à ce que le public appuie sa croix pour conserver le programme d'assurance-chômage, dans sa forme actuelle?

Depuis la guerre, bon nombre de politiciens se sont fait une réputation sur le dos des pauvres. Ces mêmes politiciens, ou les gouvernements dont ils ont fait partie, se sont employés à annuler les effets de la redistribution en canalisant autant d'argent qu'ils le pouvaient vers les couches sociales déjà nanties. (Les frais d'université, qui ne représentent que 15 pour cent des coûts réels, constituent un autre exemple des subsides aux nanties).

L'argent se déplace, mais rien ne change, et les Canadiens commencent à en avoir assez. Nous sommes maintenant prêts à admettre que le perroquet est mort. Nous devons chercher un autre oiseau. Un programme de plein emploi, par exemple. Ou encore, une forme de contrôle des salaires, telle que suggérée par M. Schreyer.

Ce dernier propose que le plafond établi ne dépasse jamais deux fois et demie la valeur du salaire le plus bas. Le public n'est peut-être pas prêt à souscrire à cette idée. Mais on peut au moins affirmer qu'il en a assez des illusions, et qu'il veut y mettre un terme.

(1) Monty Python est un programme humoristique britannique, familier aux téléspectateurs anglophones.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPTIÈMES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi ou samedi:	\$13.75	\$27.50	\$55.00
Septièmes et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi ou samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233

RÉDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSÉES	647-3311
CARRIÈRES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS	647-3435
PUBLICITÉ GÉNÉRALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CRÉDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

La communauté italienne de Montréal organisera ses tests linguistiques

MONTREAL (PC) — La communauté italienne de Montréal a annoncé son intention, hier, d'organiser ses propres tests linguistiques pour faire admettre ses enfants à l'école anglaise.

Aux tests gouvernementaux, destinés à établir la "connaissance suffisante" de l'anglais, 28 pour cent seulement ont réussi. 37,4 pour cent ont échoué et 18,7 pour cent ont obtenu une note se situant entre 45 et 60 pour cent, ce qui laisse leur admission à la discrétion des commissions scolaires.

Selon le président du Conseil d'éducation des Italo-Canadiens, les piètres résultats obtenus aux tests gouvernementaux "laissent planer un doute sur leur validité".

M. Angelo Montini a révélé que le Conseil allait faire subir ses propres tests aux enfants d'origine italienne, entre le 24 et le 27 juin, et qu'il allait contester devant les tribunaux les cas qui ne seront pas réglés à sa satisfaction.

Six prisonniers se sont évadés hier de Bordeaux

MONTREAL (PC) — Six prisonniers, tous qualifiés de dangereux, se sont évadés hier soir de la prison de Bordeaux, dans le nord de Montréal.

De toute évidence, les évadés ont fait usage de cordes pour escalader un mur de la prison, sans rencontrer un seul gardien, a indiqué la police.

Des policiers de la Communauté

urbaine de Montréal et des agents de la Sûreté du Québec ont entrepris des recherches dans les environs de la prison immédiatement après la découverte de l'évasion.

La police a refusé de préciser les noms des évadés, indiquant seulement qu'ils sont tous dangereux.

Les pilotes enjoints...

(Suite de la première page)

Dimanche soir, l'audience a été ajournée pour deux heures, afin de permettre au procureur de l'ACPLA de préparer un document qu'il entendait présenter à la cour. L'audience devait reprendre à 22h20 dimanche soir et se terminer quatre heures plus tard.

L'avocat Aubrey Golden, qui représentait les pilotes, a déclaré qu'il n'avait pas disposé d'assez de temps pour étudier les points juridiques de la demande d'injonction présentée plus tôt dans la journée, à Montréal. Me Golden demandait l'ajournement à lundi midi.

Cependant, Me Brian Crane, avocat qui représente Air Canada et CP Air, a signalé que la grève déclenchée par les pilotes à 3h dimanche matin, était d'une telle urgence pour le public voyageur et pour le commerce au pays

qu'un ajournement ne ferait que compliquer les choses.

Le gouvernement fédéral amorcera des poursuites contre les contrôleurs aériens de Winnipeg qui ont quitté le travail, dimanche soir, défiant ainsi une injonction d'une Cour fédérale.

Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a également révélé, lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte hier soir à son bureau d'Ottawa, que des procédures judiciaires seraient prises contre tout autre contrôleur participant à un arrêt de travail illégal.

"Le gouvernement ne tolérera pas ce genre de choses," a-t-il dit. "Personne n'est au-dessus de la loi"

Il a précisé que les conseillers du gouvernement ont déjà été saisis du dossier des contrôleurs de Winnipeg.

Québécoise assassinée...

(Suite de la première page)

bre de Marthe Tshumbalanga, elle s'empressa d'avertir la police de Sainte-Foy, dont l'intervention fut très rapide. L'homme fut mis sous arrêt sur les lieux mêmes du drame, pendant que la jeune fille était transportée au CHUL à bord de l'ambulance de la sûreté municipale.

Enquête laborieuse

Les enquêteurs chargés d'éclaircir les circonstances du meurtre commis, vraisemblablement au cours de la soirée de samedi ou de la nuit de dimanche, sur les Plaines d'Abraham, le sergent Raymond Fournier et les détectives Michel Deslauriers et Gilles Bélanger, disposaient de très peu d'indices, hier soir.

Ils attendaient d'avoir rencontré la mère de l'adolescente, absente de Québec, en fin de semaine, avant de divulguer son identité. Les parents de la jeune fille étaient à Matane, hier, et les policiers procédaient avec toute la prudence possible, en raison de l'état de santé de la femme.

Le corps inanimé de l'adolescente a été aperçu par un homme qui se promenait avec ses enfants, vers midi hier, et ce dernier s'est empressé d'avertir la police de la présence insolite de la jeune fille.

La victime aurait été battue, selon les constatations des enquêteurs, mais c'est l'autopsie qui révélera les véritables causes de sa mort. Elle portait plusieurs marques à la figure.

Le cadavre était à moitié caché sous un buisson, tout près de la promenade des Gouverneurs.

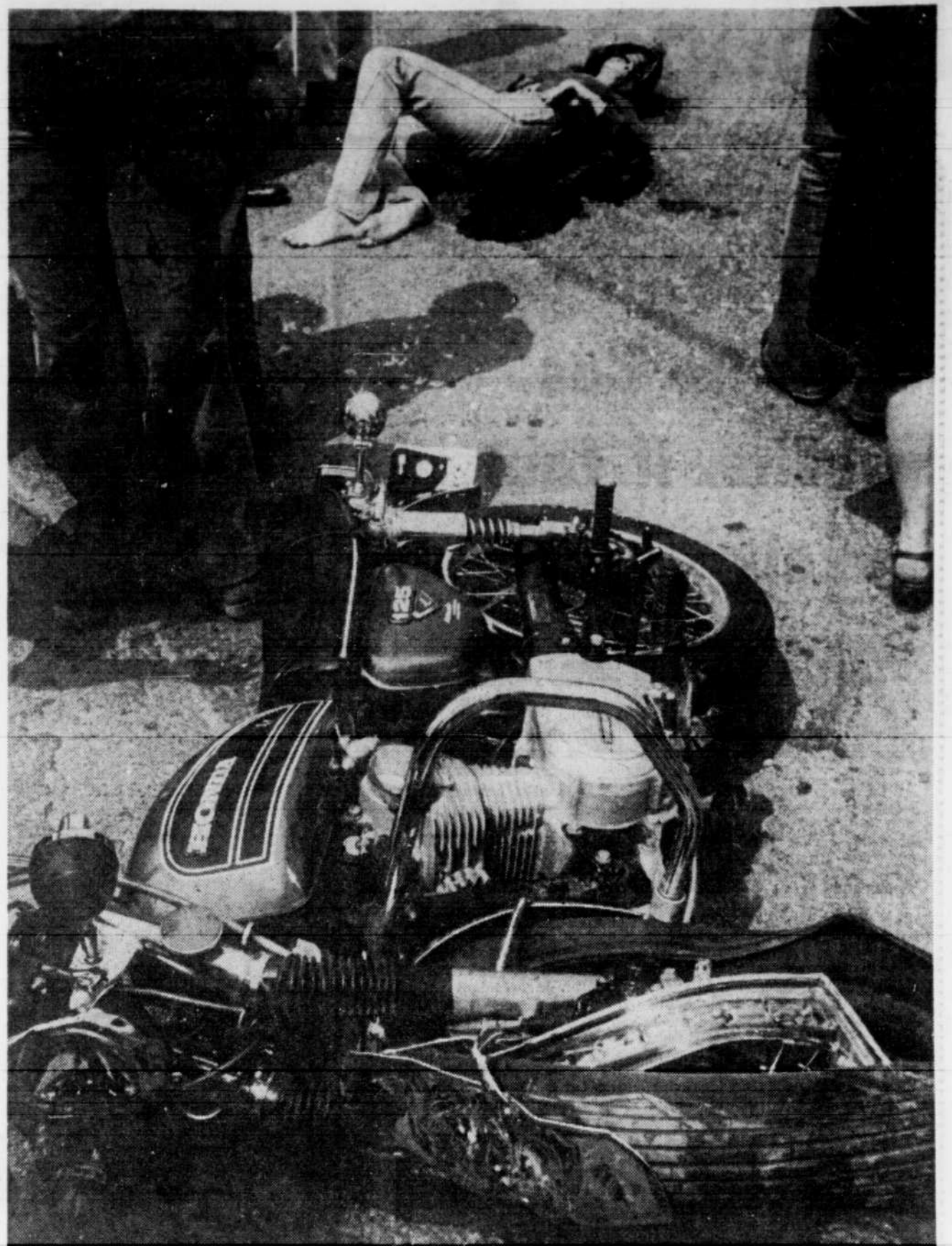
10e réunion

PARIS (AFP) — L'Association interparlementaire France-Canada vient de se réunir à Paris, pour la dixième fois.

A l'ordre du jour, figuraient notamment: le rôle comparé du président de la Chambre, en France et au Canada, les méthodes et moyens mis en oeuvre dans chaque pays pour assurer le développement de la culture. A cet égard, il a été suggéré de mettre sur pied des mécanismes permettant une meilleure communication en ce qui concerne les échanges culturels entre les deux pays et le débat sur la participation française et canadienne au nouvel ordre économique mondial.

La délégation canadienne était présidée par M. Kléber Béchard, et la délégation française par M. Lucien Neuwirth.

La prochaine rencontre aura lieu, l'an prochain, au Canada.



Le Soleil, Jean Vallières

Victime de la moto

Une fois de plus, la motocyclette a fait ses ravages alors que deux adolescentes ont été grièvement blessées samedi, vers midi, sur la route 2 à l'Ancienne-Lorette à la suite d'une collision de leur monture avec une automobile. Une des occupantes, Aline Goulet, du 2187, rue Notre-Dame, à l'Ancienne-Lorette, a succombé à ses blessures hier matin à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

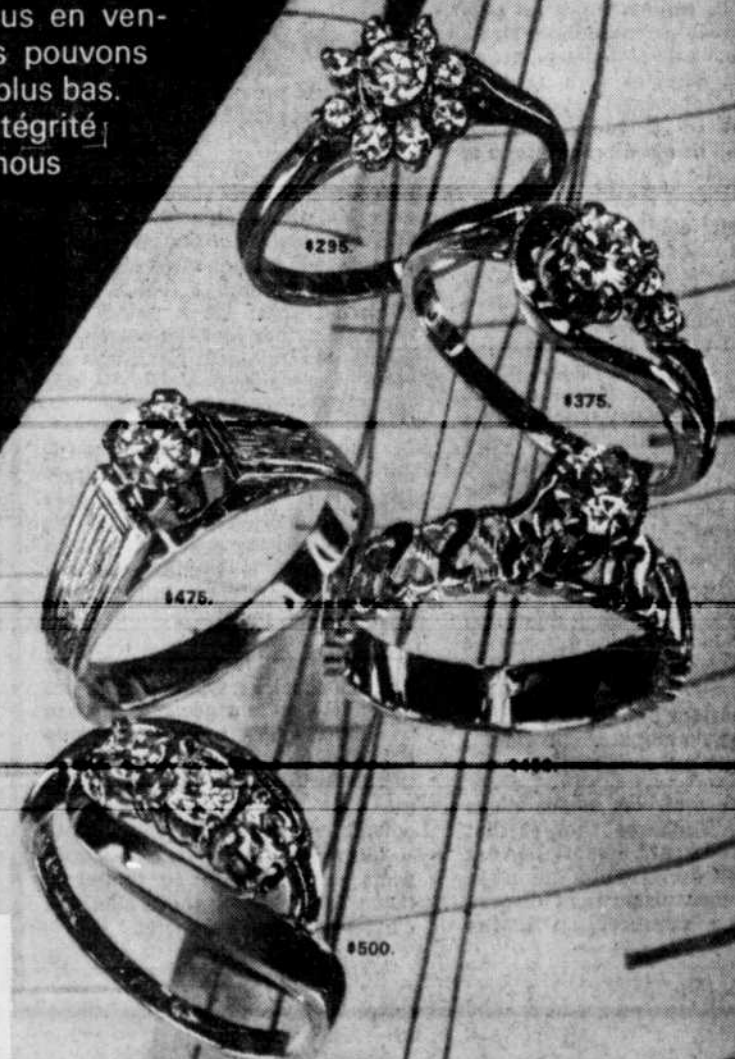
A deux... et le vent dans les voiles!

N'est-ce pas le moment de passer un diamant Birks au doigt de votre jolie sirène?

Les diamants Birks sont de magnifiques témoignages d'amour. Les montures sont classiques à souhait ou d'un style frais et stimulant comme la brise marine.

Birks est un vieux loup de mer en diamants. Comme nous en vendons beaucoup, nous pouvons maintenir nos prix au plus bas. De plus, grâce à l'intégrité de notre réputation, nous pouvons nous porter garant de la qualité et de la valeur d'un diamant.

Meilleurs vœux de bonheur et... bon vent!

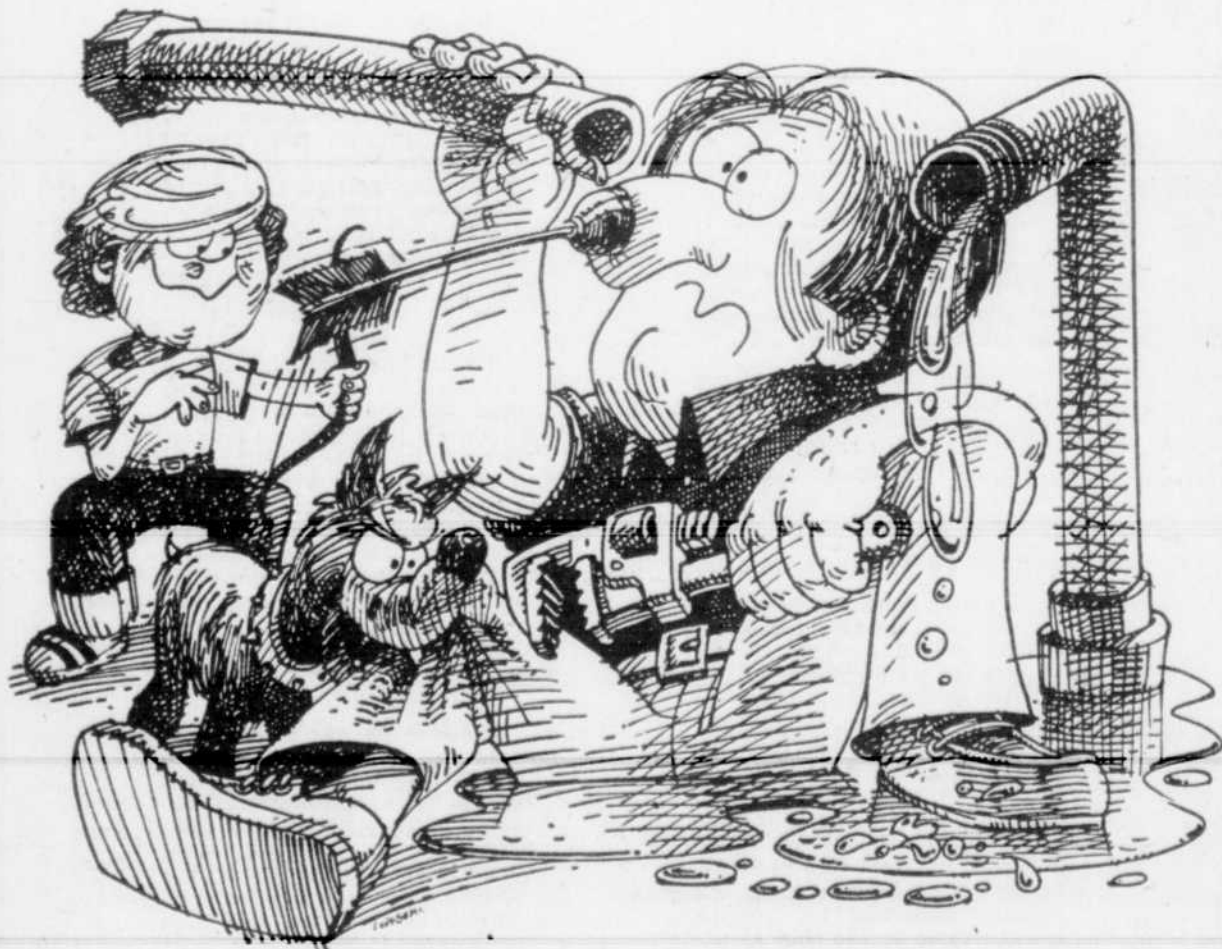


les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour.

16 DE LA FABRIQUE
692-3822

PLACE QUÉBEC
529-0231

PLACE STE-FOY
653-4035



Finis les embrouillaminis!

Les polices d'assurance-vie de la New York Life ont toujours été parmi les plus simples à lire et à comprendre. Nous venons de faire encore mieux. Nous avons formulé nos polices dans une langue beaucoup plus claire. Toutes nos polices canadiennes ont en effet été réécrites en langage non technique, de tous les jours, et imprimées en caractères plus gros, plus lisibles. Elles sont donc plus faciles à lire et à comprendre.

Mais nous ne nous sommes pas arrêtés là! Nous avons également conçu, à l'intention des Canadiens, des programmes d'assurance-vie entièrement nouveaux. Il s'agit de la série Maple Leaf, qui comprend des primes en moyenne plus basses et deux toutes nouvelles polices d'assurance-vie, "Dualife" et "Revenu de retraite", ainsi qu'un choix de clauses facultatives généreuses et clairement définies. Ceci vous permet d'adapter votre

assurance à votre condition et à vos besoins.

Ce ne sont là que les grandes lignes. Ajoutons seulement que notre nouvelle série Maple Leaf répond aux demandes des Canadiens: flexibilité, bénéfices réels pour chaque dollar investi et langage simple.

Demandez à l'un des agents de la New York Life de vous en donner tous les détails. Ces agents sont des professionnels. Ils représentent une compagnie qui, depuis 1858, travaille avec les Canadiens, pour les Canadiens.

Et, par-dessus tout, ils parlent votre langage.





monsieur québec

par yves bernier

Le Manoir Express au pays des rêves

Comment parler d'une extravagance? Plus de 500 invités, la plupart des représentants des médias d'information, ont vécu 36 heures de rêve, non pas de sommeil hypnotique d'Yvon Yva, mais bien dans un des plus beaux coins du Québec, Pointe-au-Pic, dans Charlevoix. Le gouvernement du Québec a acheté, il y a quelques mois, le célèbre Manoir Richelieu, perché à 700 pieds d'altitude sur les falaises de La Malbaie. Encore l'an dernier, refuge de villégiature des Américains et des mieux nantis, le Manoir vient de nous ouvrir ses portes, à nous les Québécois surtout. La chaîne hôtelière l'Auberge des Gouverneurs a été chargée d'administrer le château de 350 chambres et chalets pouvant accueillir plus de 600 personnes.

En fin de semaine, pour marquer la réouverture du Manoir, l'Auberge a présenté à ses invités un voyage extravagant à bord du Manoir Express, notisé pour l'occasion, avec "cheminots et cheminottes" qui ont dirigé les voyageurs tout au long des étapes. On a voulu que l'on parle de l'occasion pour que les Québécois réalisent bien que le Manoir leur appartient désormais et qu'ils sont les bienvenus. Les 250 membres du personnel de l'hôtel (92 pour cent sont originaires de la région) nous ont donné un aperçu éloquent de l'hospitalité de Charlevoix.

Le gouvernement du Québec, le propriétaire, et l'Auberge des Gouverneurs qui dirige sa nouvelle destinée, avaient invité tout le village au Manoir. Après quelques minutes pour se rafraîchir un peu dans nos chambres, un buffet somptueux servi par les cuisines du Manoir, a occupé les invités jusqu'à 22h30, heure du spectacle. Ti-Jean Carignan, Jeanne-d'Arc

Charlebois, Jean Lapointe ont tenu la salle pendant deux heures. C'était au "Palais des sports", comme y disent, une grande salle de spectacle attenante à la piscine olympique, à quelque 50 pieds du bâtiment central du Manoir. On a ensuite chanté, dansé jusqu'aux petites heures. Y'avait du monde partout, sur les pelouses, dans les bosquets, dans le cabaret, une soirée douce du mois de juin. Hier matin, il faisait encore soleil quand les invités sont descendus pour l'ambigu précédant le retour. On a fait le tour des salons une dernière fois, admirant les meubles anciens et les tapis. Les 250 membres du personnel avaient toujours la sourire après cette longue journée de samedi, le "bonjour" aux lèvres. Le Manoir Express est entré en gare du Palais à 16h30, et ses voyageurs se sont dispersés, chacun rentrant chez lui avec l'impression qu'il était encore sur le bord du fleuve regardant passer goélettes et pétroliers, le vent du large sur le visage.



Un train très spécial

Pour marquer la réouverture du Manoir Richelieu, version québécoise, un train très spécial du CN a été loué par l'Auberge des Gouverneurs pour conduire ses 500 invités dans cet endroit de rêve. Moyen de transport par excellence et tout confort des années 30, au temps de l'Age d'or du Manoir, le train de 14 wagons a mis trois heures à parcourir la distance Québec-Pointe-au-Pic. Le train serpente le long de la côte sur à peu près tout le trajet, entre le fleuve et les falaises passant à travers les tunnels creusés dans le rocher.

Ca coûterait \$2 millions

Pour transformer le Manoir Richelieu en hôtel toutes saisons, cela coûterait entre \$2 et \$3 millions, nous a souligné "son" député, celui de Charlevoix, M. Raymond Mailloux, en fin de semaine. Le ministre des Transports et de la Voirie, qui assistait à l'ouverture de l'hôtel, a précisé qu'il avait déjà fait faire une évaluation par des ingénieurs. Le problème du chauffage serait le plus coûteux à résoudre. On s'en reparlera quand le Manoir aura prouvé sa rentabilité.

Un triste départ

Il dirigeait en fin de semaine sa dernière opération de commercialisation pour l'Auberge des Gouverneurs. Nous avons en effet appris à bord du Manoir Express, que M. Michel Pausé, directeur de la commercialisation de la chaîne hôtelière, avait remis déjà depuis quelques jours sa démission. Pour le moment, il va prendre des vacances, "on verra après", dit-il. Très jeune dans ce poste de responsabilités, Michel Pausé a, en peu de temps, fait une marque importante sur la réputation des Auberges à travers le Québec. Bourré d'idées (vous vous rappelez la promotion qu'il avait faite avec les chauffeurs de taxi de Québec pour le piano-bar de l'Auberge de

Place Hauteville?), agressif avec le sourire, il quitte la chaîne hôtelière québécoise en très bon état, assise sur de bonnes bases. On saura sans doute très bientôt où il se dirige.

Le p'tit train

Aller à La Malbaie en train, c'est extraordinaire. Cela prend peut-être trois heures (autorail CN: tous les jours, de Québec à 18h20, de La Malbaie, à 6h30), mais cela en vaut la peine. Pour \$14 aller-retour, vous vous laissez bercer confortablement tout en admirant des paysages extraordinaires. Tantôt c'est un petit tunnel creusé dans le rocher qui tombe direct dans le fleuve, tantôt ce sont les courbes sinueuses de la voie ferrée qui suit le découpage des rives. Les villages, les quais, les îles, tout y est.

15e des Danseurs du Rocher

Les Danseurs du Rocher célèbrent cette année leur 15e anniversaire de fondation. A cette occasion, ils ont organisé une série de manifestations dont la première se déroule ce soir, au Parc des gouverneurs (derrière le Château). Un spectacle de danses traditionnelles, de 19h à 24h. Mercredi le 23, c'est sur les Plaines, dans le cadre des fêtes de St-Jean, de même que jeudi le 24, à Cap-Rouge, sur le terrain de l'église.



Un chèque à l'Age d'or

Le Conseil 4246 des Chevaliers de Colomb, de l'Ancienne-Lorette, a remis à l'Age d'or de l'endroit, un chèque de \$1,700 représentant les profits de la soirée canadienne. Cette somme servira à la réalisation de la salle polyvalente des personnes âgées à l'Amphigloce. De gauche à droite, MM. André Verret, André Giroux, le président du Club de l'Age d'or, Léo Fiset, le grand chevalier du Conseil, Josephat Robert et Denis Chamberland.

faits divers

Sept personnes ont péri de façon accidentelle dans l'Est du Québec

Au moins sept personnes ont péri de façon accidentelle en fin de semaine, dans l'Est du Québec.

M. Octave Drolet, 48 ans, du 1614, rue Notre-Dame à l'Ancienne-Lorette, s'est noyé au lac Hélie, à Saint-Raymond

de Portneuf, vendredi après-midi.

Le lendemain vers midi, une autre citoyenne de l'Ancienne-Lorette, Aline Goulet, 18 ans, du 2187, rue Notre-Dame, est décédée hier matin des suites de blessures reçues au cours d'une collision de la motocyclette qu'elle montait avec une automobile, survenue samedi, vers midi.

Une autre noyade s'est produite, hier à Baie Saint-Paul.

La victime est Denis Simard, 21 ans, qui a péri dans le lac artificiel d'une mine désaffectée de la compagnie Couombe.

Denis Maheu, 17 ans, de Saint-Odilon, comté de Beauce-Nord, a perdu la vie dans une collision de sa motocyclette et d'une automobile, sur la route 276, hier après-midi.

Camilien Marquis, 37 ans,

de Saint-Gédéon, dans la Beauce-Sud, a péri quand son automobile a capoté, sur la route 204, à Saint-Gédéon, samedi en début de soirée.

Gilles Savard, 37 ans et Gilles Joubert, 21 ans, de Sayabec, dans le comté de Matapédia, ont perdu la vie quand leur véhicule a fait une embardée sur la route reliant Sayabec et Saint-Cleophas, à la suite d'une perte de contrôle, samedi.

Trois ans de prison à un jeune de 20 ans

Denis Côté, âgé de 20 ans, du Lac-Saint-Augustin, a été condamné à trois ans de prison relative à une série de vols et de vols avec effraction dont il s'est reconnu coupable devant le juge Cyrille Potvin.

On l'a notamment condamné relativement au vol avec effraction de meubles, de bijoux et d'appareils électriques d'une valeur de \$1,500, le 25 décembre dernier, dans une maison résidentielle de la rue du Golf, à Cap-Rouge; le vol de sculptures et de meubles pour une valeur de \$3,325, dans un domicile de la côte de Cap-Rouge, le 14 octobre 1974; le vol d'un congélateur valant \$250 au Club nautique de Cap-Rouge, le 31 décembre 1975; le vol d'une automobile à Sainte-Foy, le 3 janvier 1976.

Côté a, de même, été condamné à trois ans de prison concurrentes d'emprisonnement pour le vol d'une remorque et de deux motoneiges, sur la rue Provencher, à Cap-Rouge, le 28 janvier 1976.

Il devra simultanément purger un vol d'automobile survenu le 28 janvier, aux dépens d'un citoyen du boulevard des Quatre-Bourgeois, à Sainte-Foy.



Comment une ride se forme-t-elle?

Vous avez déjà vu la photo d'un lac asséché... dont le sol est complètement sec et plein de crevasses. Ces crevasses sont causées par le manque d'humidité. C'est ce qui se passe avec la peau lorsqu'il se forme des rides. Lorsque les minuscules cellules situées au-dessous de la surface de la peau se dessèchent, elles rétrécissent. Et à la surface de votre peau, il se forme alors une ride. C'est une chose qui, tôt ou tard, arrive à tout le monde.

Si vous trouvez un moyen de réhydrater ces cellules, vos rides s'atténueraient, disparaîtraient même peut-être. Or, vous pouvez obtenir le produit qu'il faut pour cela, dans les bonnes pharmacies et les grands magasins. Il s'appelle 2nd Début, un produit de beauté d'une formule spéciale qui a déjà fait ses preuves pour atténuer les rides, et parfois même les faire disparaître. Présenté en deux concentrations, 2nd Début avec CEF 600 et avec CEF 1200 est vendu avec la garantie suivante: au bout de 10 jours la peau de votre visage semblera avoir rajeuni de plusieurs années, sinon votre argent vous sera remboursé!

Offre spéciale de présentation! Pour vous en convaincre, demandez un format d'essai de 2nd Début avec CEF 600 en envoyant 50¢, accompagnés de cette annonce, à 2nd Début, Service FR-3, Acton, Ontario. Limite d'un échantillon par personne (ANN.)

VÊTEMENTS PIERRE LTEE



CAROL LEMIEUX
Gérant et conseiller en mode masculine, avec 15 années d'expérience à son actif. Carol invite les Québécois à venir le consulter, il se fera un plaisir de leur montrer toutes les nouveautés de la collection printemps-été.

à la fine pointe de l'élégance parce que nous préférons le mode.
VÊTEMENTS Pierre LTEE
MEMBRE MS MODE SELECT
Mail St-Roch, 645 av. St-Joseph
Tél: 529-0212



Lors d'une présentation au Salon de la Femme 1976, Maguire offrait aux visiteurs participants, la possibilité de se mériter un Grill de cuisson Jenn-Air. Sur la photo ci-haut, nous pouvons voir dans l'ordre habituel, M. Georges Lepage, gérant de Maguire à Place Fleur de Lys; l'heureuse gagnante, Mme Mario Delisle, domiciliée au 51, Seigneuriale à Beauport et M. Germain Bureau, représentant pour les distributeurs EAF Ltée. L'attribution eut lieu à Place Fleur de Lys, le 2 mai dernier.

(ANN.)

HASSELBLAD

venez chez LEGARE & KEDL LTEE

870, du ROI

les 21, 22, 23 de 4h. p.m. à 9h. p.m.

OFFRE SPECIALE avec l'achat de HASSELBLAD

DEMONSTRATIONS HASSELBLAD

PLAN DE LOCATION HASSELBLAD

RABAIS SUR LENTILLES HASSELBLAD

INSPECTION GRATUITE DE L'EQUIPEMENT HASSELBLAD

Voici une chance d'acheter le meilleur appareil-photo à un prix vraiment compétitif. Ce n'est pas tout! En achetant un produit HASSELBLAD (appareil ou lentilles), vous obtenez un CADEAU SPECIAL. Vous pouvez choisir soit un accessoire pour Hasselblad, ou un flash électronique Braun absolument gratuit.

Venez voir les produits Hasselblad en démonstration. Par la même occasion, vous verrez les nouveaux accessoires et lentilles; aussi un représentant de HASSELBLAD, M. Charles Authier, sera à votre disposition pour toutes questions sur ce superbe système de photographie.

Si vous pensez que vous n'êtes pas en mesure de vous payer un appareil ou d'autres accessoires additionnels HASSELBLAD présentement, nous vous suggérons de considérer les avantages multiples du plan de location PLC (plan de crédit, achat ou location). Venez lundi, mardi ou mercredi voir les représentants de Braun pour de plus amples détails - c'est très facile - et vous verrez qu'il y a plusieurs façons d'épargner de l'argent.

Ce n'est pas tout, vous pourrez épargner encore davantage avec "le rabais exceptionnel" qui vous offre \$50 ou \$100 d'escompte sur une grande variété de lentilles HASSELBLAD. L'offre est valable jusqu'au 30 juin 1976 sur les lentilles payées comptant ou PLC.

La clinique de service HASSELBLAD de Legaré & Kedl Ltée est la seule occasion de faire inspecter toutes les fonctions de votre équipement Hasselblad. M. Charles Graf, technicien diplômé du système Hasselblad, et son équipe seront à votre disposition et c'est totalement gratuit. Premier arrivé, premier servi. Ne manquez pas cette occasion unique.

M. CHARLES GRAF
technicien diplômé

LEGARE & KEDL LTEE
Matériel photographique

870, rue du Roi
Québec G1K 2Y2, Qué.
529-0521



Emblème des Fêtes de la Saint-Jean
Une vingtaine de concurrents ont participé au concours de l'emblème des Fêtes de la Saint-Jean de la Côte-du-Sud, à La Pocatière qui a été remporté par Mme Didace Bélanger, de Rivière-Ouelle. Des berges du fleuve aux montagnes boisées, un chaînon d'amitié réunira la population autour du feu de la Saint-Jean car "En 76, faut fêter ça!"

Portneuf

Si la ville de Saint-Raymond a été l'objet d'une pluie de taxes au cours des dernières années, les citoyens de cette localité ont, en retour, vu plusieurs réalisations. C'est ainsi qu'entre 1973 et 1976, une somme de \$4,745,500 a été dépensée pour la réalisation de divers projets, tant au niveau de la voirie que des services publics, l'habitation, le développement industriel et autres.

Charlevoix

La Malbaie s'oppose fermement à l'abandon du train de voyageurs du Canadien national entre Québec et La Malbaie-Clermont. La municipalité considère que cet abandon serait préjudiciable aux intérêts socio-économiques de la population de Charlevoix en général, et des contribuables de La Malbaie-Clermont. Elle affirme vouloir prendre tous les moyens pour conserver ce service essentiel au développement de Charlevoix au moment où le Manoir Richelieu pourrait ouvrir ses portes sur une base annuelle et alors que le tourisme futur de Petite-Rivière-Saint-François et actuel de Grand Fonds compte sur tous les services existants.

Le Bas Saint-Laurent

L'université du Québec à Rimouski offrira, à compter de septembre

prochain, un programme de maîtrise en sciences de l'atmosphère. Le nouveau programme formera des spécialistes en sciences de l'atmosphère dans les domaines de la météorologie, la climatologie, les prévisions synoptiques, la pollution, l'environnement et les interactions air-mer. Même s'il a pour objectif la formation de spécialistes en physique de l'atmosphère, le programme se veut multidisciplinaire. Ainsi, tout étudiant détenteur d'un baccalauréat en physique, chimie, mathématiques, biologie ou géographie pourra être admis à ce programme s'il satisfait aux critères d'admission.

La Rive-Sud

L'Amicale des anciens de Deschailons prépare une manifestation bien spéciale pour dimanche, le 27 juin. Lors d'une messe concélébrée à l'église paroissiale, à compter de 10 heures 30, on soulignera la solennité de la fête de Saint-Jean-Baptiste, puis, lors d'un repas communautaire à la salle des Chevaliers de Colomb, le conférencier Jean-Charles Bonenfant rendra hommage à Pamphile Lemay. En après-midi, juste avant l'assemblée de l'Amicale, il y aura dévoilement d'une plaque-souvenir à la maison où a vécu Pamphile Lemay, une plaque qui est donnée par la nouvelle Société historique de Lotbinière.

La Côte-Nord

Dans sa livraison du mardi 8 juin dernier, en page C-8, LE SOLEIL écrivait que l'hebdomadaire l'Élan septilien avait "une parution pas toujours régulière". Or, M. Jean-Marc Gagnon, propriétaire de cette entreprise depuis avril 1967, précise qu'en dépit de difficultés survenues ces dernières années, l'Élan septilien paraît bien régulièrement et qu'il connaît même un regain dans ses opérations. La méprise viendrait du fait que, depuis 1971, ce journal est à la fois distribué gratuitement dans des foyers et vendu dans les tabagies, et qu'il ne serait pas toujours facile de se le procurer dans certains kiosques à journaux. Cette rectification vise à rétablir les faits et éviter de porter préjudice à cette entreprise de presse de Sept-Îles.

L'Amiante

Le septième pèlerinage annuel des malades de la région de l'Amiante a attiré un millier de personnes en l'église Notre-Dame-de-la-Présentation, à Thetford Mines. Une équipe de bénévoles accueillait les malades. Un service de transport gratuit avait été organisé. Après la récitation du chapelet, il y a eu concélébration eucharistique par une dizaine de prêtres.

La Côte-du-Sud

La fête nationale de la Saint-Jean sera célébrée avec ampleur les 23 et 24 juin, à La Pocatière. Pour la soirée du 23, le programme prévoit une parade de majorettes et feu de la Saint-Jean avec danses populaires. Le 24, les manifestations commenceront en matinée avec des démonstrations de cinq corps de majorettes, sauts en parachute, compétition de "moto-cross" et gala d'amateurs (raconteurs, violoneux et acro-déonistes). En soirée, après un repas communautaire, il y aura danse avec les groupes folkloriques "Le rêve du diable" et "Les Majestics", le système de son des Olympiques et l'animateur Claude Patry.

La Beauce

L'exposition annuelle sur le commerce et l'artisanat, à Saint-Ephrem de Beauce, sera présentée les 25, 26 et 27 juin prochain, au stade couvert de cette localité. Il y aura quelque 70 kiosques et différentes activités ont été prévues dans le cadre de cet événement, qui pour une deuxième année est présenté au public du secteur de Saint-Ephrem.

La mort de Ginette Ricard est due à des causes accidentelles

par Lucien LATULIPPE

L'incendie qui a entraîné la mort de Ginette Ricard est d'origine accidentelle et ainsi la jeune fille de Trois-Rivières a-t-elle péri de manière violente, mais sans aucune responsabilité criminelle contre quiconque.

Le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des Incendies du Québec, a rendu ce verdict au palais de justice de Baie-Comeau, la semaine dernière, après avoir entendu 14 témoins. Il était assisté de Me R. Sansfaçon, représentant du ministère de la Justice à Baie-Comeau, et par l'agent Robert Gauthier, de la Sûreté du Québec.

L'incendie en question avait eu lieu en octobre 1973. Agée de 21 ans, Mlle Ricard faisait partie d'un groupe qui s'était rendu passer la fin de semaine dans un chalet du lac Tayarta, aussi connu sous le nom de lac au Foin et situé au nord de Baie-Comeau.

L'enquête a établi que le feu avait éclaté au rez-de-chaussée et qu'il avait été causé par un poêle surchauffé. La victime et trois compa-

gnés étaient à l'étage supérieur du chalet et elles sont sorties sur le balcon pour sauter dans le vide. Dans sa chute, Mlle Ricard a heurté la rampe de l'escalier extérieur et elle a subi une fracture à la colonne cervicale.

Cette enquête s'est tenue, après deux ans et demi, à la requête de la mère de la victime qui avait entendu dire bien des choses au sujet de l'incendie. Entre autres, elle avait appris que l'un des hommes qui faisaient partie du groupe était incriminé.

Ce témoin a été difficile à rejoindre à cause de son travail qui l'appelle à l'étranger. Devant le commissaire Delage, il a déclaré et il l'a répété, qu'il avait dit que c'était de sa faute. Il a expliqué que, par là, il voulait dire qu'il aurait dû en faire davantage pour sauver Mlle Ricard...

Il y avait beaucoup de fumée. Le témoin a ajouté qu'il avait failli y rester en tentant de sauver la jeune fille et que peut-être en s'y prenant autrement, il y serait parvenu.

Un chien découvre le cadavre d'une femme à Ville Saint-Pierre

MONTREAL (PC) — Gratant la terre, un chien a mis au jour, hier, un autre meurtre sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Il s'agit du corps d'une femme, enterré dans un

fourré de Ville-Saint-Pierre. On ignore son identité et la cause de la mort.

Samedi, dans la rivière des Mille-Iles, à Saint-Louis de Terrebonne, un jeune homme a découvert une tête d'homme qui flottait à la dérive.

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

SEMAINE VACANCES

POPULAIRE SANDALE "Haraché"
Solide fabrication en cuir souple et durable: 5 à 9. **SPECIAL 9.88**

RAFRAICHISSANTE SANDALE EN CUIR TAN OU BLANC
Pointures: 5 à 10
REG. 15.99 POUR **13.88**

POUR DAMES AU PREMIER ETAGE

La Hatchback 'X' d'AMC à \$3699!*

- 4 ROUES SPORT À ÉCHANCRURES
- 5 PNEUS À FLANCS NOIRS D70X14
- BANDE DE RALLYE
- INSONORISATION ULTRA-ÉTANCHE
- LETTRE 'X'
- APPLIQUE CONTRASTANTE DE LA CALANDRE

Économisez \$225!

Regardez le prix encore une fois! Seulement \$3699 pour la plus souple des Hornet, la Hatchback 'X'. Sans contredit l'une des meilleures aubaines offertes par l'industrie automobile canadienne. Le groupe d'accessoires 'X' comprend une grande variété d'options plus un avantage exceptionnel: le Programme de Protection de l'Acheteur qui appuie toute Hatchback 'X' neuve. Hatchback 'X': Économiser \$225 n'a jamais paru aussi séduisant.



Certaines pièces d'équipement illustrées sont livrables moyennant supplément.

*Prix de détail de la Hatchback 'X' suggéré par le manufacturier pour une période limitée. Frais en sus: transport, préparation par le concessionnaire, essence, autres options et taxes provinciales.
**Prix de détail du groupe d'accessoires de la Hatchback 'X' suggéré par le manufacturier.
†Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.



Cette offre prend fin le 30 juin 1976. Demandez plus de détails à votre concessionnaire AMC pour d'autres aubaines.

- | | | | |
|--|--|---|---|
| LAURIER AUTO INC.
2025 ouest, boul. Charest
Sainte-Foy, Québec 10 (418) 681-4631 | LA CANADIÈRE AUTOS INC.
1265, rue de la Canardière
Québec (418) 522-5205 | PAUL CÔTÉ AUTOMOBILES INC.
220, boul Du Pont
Saint-Nicolas, (418) 832-6171 | PAVILLON G. D. INC.
560 ouest, Saint-Germain
Rimouski (418) 723-5535 |
| CENTRE VILLE AUTO INC.
234 est. rue Racine
Chicoutimi (418) 543-1587 | GARAGE HUDON & FRÈRE ENRG.
Saint-Pascal (418) 492-3633 | LAJOIE & NÉRON AUTOMOBILE LTÉE
52, boul Notre-Dame
Clermont (418) 439-3966 | GARAGE HENRI ROUSSEAU
680, Jean Rioux
Trois-Pistoles (418) 851-3842 |
| AUTOMOBILES M.S. LTÉE
248 Temiscouta
Rivière-du-Loup (418) 862-7185 | M.J.M. BOUCHARD INC.
117, boul du Quen
Mistassini, (418) 276-4911 | GARAGE NORMAND TESSIER INC.
605 boul. de la Montagne
Saint-Casimir (418) 339-2250 | G. PERRON AUTO CÔTE-NORD LTÉE
960 boul. La Flèche
Hauterive, (418) 589-3747 |
| GARAGE NOËL LESSARD INC.
5320 boul. Lacroix
Saint-Georges-de-Beauce (418) 228-6671 | R. S. AUTO INC.
140, Père Divet
Sept-Îles (418) 962-7768 | JEAN BELANGER AUTO INC.
Avenue du Palais
Saint-Joseph-de-Beauce (418) 397-5688 | CARROUSEL D'AUTOS
1792 ouest avenue du Phare
Matane (418) 562-5151 |
| LAROUCHE AUTO LTD.
645 Dupont
Saint-Gédéon (418) 345-2533 | | | |

BONNES VACANCES
à tous nos clients et amis

- fournitures scolaires
- articles de bureau
- papeterie commerciale

"On s'y attache"

JEN J.E. RICHARD INC.

480 SUD, RUE DORCHESTER - QUEBEC - G1K 6B4 - 522-5234



Collaboration Gilles Lafond

Ces enfants n'en revenaient pas de la découverte d'un crâne puis de tout un squelette sous la terre où ils s'amusaient...

Des enfants découvrent un squelette à Villeneuve

par Roch DESGAGNE

"Les enfants étaient surexcités et avaient l'air effrayés quand ils sont arrivés à moi en disant: on a trouvé une tête d'homme", raconte M. Lorenzo Simard de Villeneuve, une paisible localité de la côte de Beauport faisant maintenant partie de Beauport, où l'on a découvert un squelette humain, samedi.

M. Simard, qui a participé activement aux recherches avec la police de Beauport et des enquêteurs de la Sûreté du Québec, devait retourner voir les policiers aujourd'hui, pour leur remettre d'autres petits ossements qu'il a trouvés hier en poursuivant les fouilles.

Les ossements humains ont été découverts sous la terre sablonneuse d'une ancienne ferme appartenant maintenant à M. Michel Marcoux de Beauport, selon les informations fournies par M. Simard. L'ancien champ de culture avait été complètement "scalpé" pour l'exploitation de la tourbe, et c'est ainsi que le squelette a été mis au jour partiellement. La terre est située en face du centre sportif

Gilles Tremblay, en bordure de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Six ou sept enfants, dont la fille de M. Lorenzo Simard, Claire, onze ans, ont découvert le crâne, et se sont enfuis effrayés avertir l'entourage. M. Simard s'est alors empressé de vérifier les dires des jeunes puis d'informer la sûreté municipale de la découverte.

Claire Simard jouait avec d'autres jeunes de son âge, dont Christine Blouin, Jean Tremblay, Richard Blouin et Denis Therrien.

Squelette complet

"On a immédiatement commencé à sortir les ossements de la terre, jusqu'à ce qu'on réalise que c'était tout un squelette", raconte M. Simard avec force détails.

Des spécialistes de l'Institut médico-légal et du bureau des enquêtes criminelles de la SQ se sont rendus sur les lieux samedi, et les opérations ont duré une bonne partie de la soirée.

Jusqu'à maintenant, on n'a pas

trouvé de vêtement ni d'objet pouvant fournir le moindre indice sur l'identité de la personne qui a été enterrée dans ce champ de culture, il y a plusieurs années.

Mystère et rumeurs

Sur ce point, on se perd en conjecture, pour le moment. On parle de trois ans, de dix ans ou même davantage, mais seules les expertises en laboratoire pourront apporter quelques précisions sur "l'âge du squelette de Beauport". "Ca doit faire longtemps parce que les ossements sont très secs", constate M. Simard.

Au cours de l'après-midi d'hier, M. Simard, un technicien à l'emploi du gouvernement, a poursuivi les fouilles de la terre et a trouvé des phalanges de mains ou de pieds, qu'il remettra aux enquêteurs.

Enfin, le mystère plane toujours autour de cette macabre découverte, et les rumeurs vont bon train parmi la population de Beauport, où l'on parle de disparitions de personnes qui se sont produites à Villeneuve, raconte M. Simard.

HARVEY Transport limitée

HARVEY TRANSPORT LTEE CONTINUE DE PROGRESSER...

LA CIE HARVEY TRANSPORT S'EST PORTEE ACQUEUR D'UN NOUVEL ENTREPOT SITUÉ A :

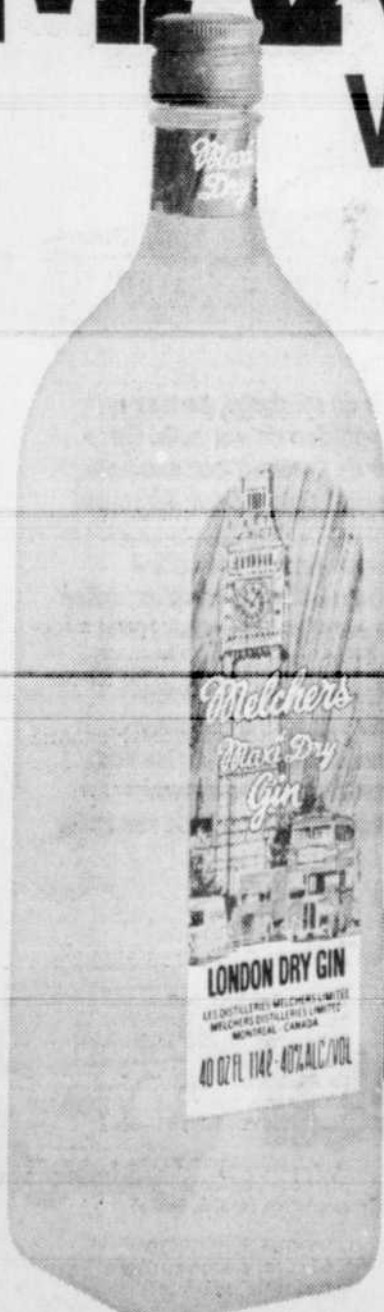
1472, RUE PROVINCIALE, DUBERGER

LÀ OÙ LES EMPLOYÉS SONT PROPRIÉTAIRES

Pour vous mieux servir, nous servons les régions de Chicoutimi—Lac-St-Jean

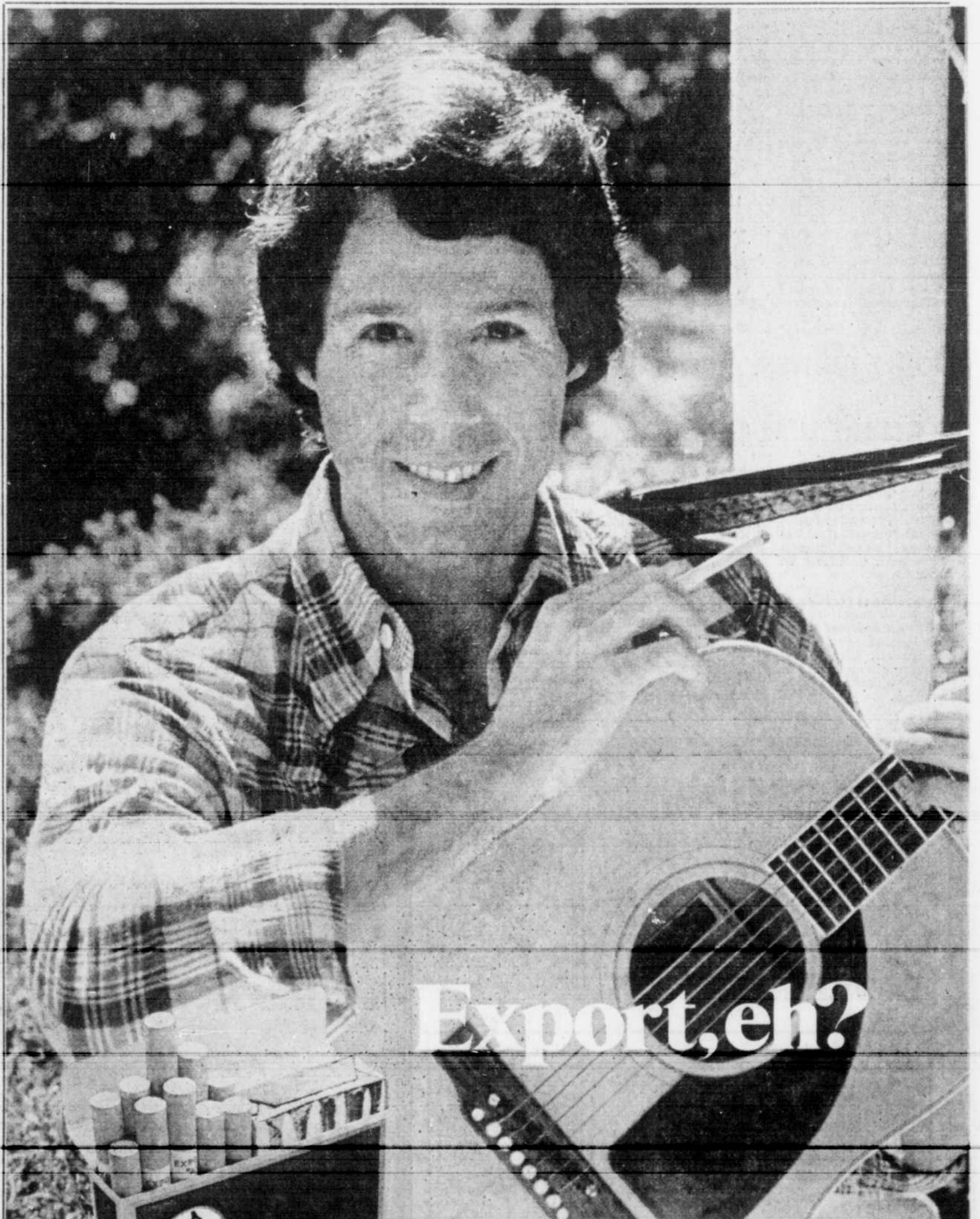
ALMA 2900, av. du Port sud 418-662-6561	CHICOUTIMI 2918, boul. Talbot 418-549-4040 549-7573	QUEBEC 1472, Provinciale, Duberger 418-683-2194	MONTREAL 8155, av. Grenade Parc Industriel, Ville d'Anjou 514-354-9110
--	---	---	---

MAXI DRY WATSON?



Même un "Anglais" s'y laisserait prendre.

Le goût raffiné du gin Maxi Dry de Melchers est tellement fidèle à la vieille recette anglaise que les plus fins experts n'en reviennent pas. Ce n'est pas pour rien qu'au Québec, c'est l'un des préférés.



Export, eh?



Quand on connaît bien ses goûts

Les députés se prononcent demain sur la peine de mort

par Paul BENNETT

OTTAWA (PC) — Le sort en est jeté. Demain, les députés se prononceront pour ou contre l'abolition totale de la peine de mort et personne ne peut prédire qui, des abolitionnistes ou des rétionnistes, l'emportera. Même le parrain du projet de loi (C-84), le solliciteur général Warren Allmand, admettait la semaine dernière qu'un glissement de cinq voix, à la dernière minute, pour ait en-

tres sujets-clés tels l'avortement ou l'euthanasie.

Il s'agit de la façon dont chaque député envisage son rôle en tant qu'élu. En effet, le débat sur le projet de loi C-84 aura permis à deux conceptions totalement opposées de la démocratie de se faire jour chez les députés, l'une plus près d'un style de démocratie directe, l'autre relevant plus du type de démocratie dite "représentative".

qu'ils se sont formés du problème.

Lavoie

Ainsi, M. Jacques Lavoie (PC-Hochelaga-Maisonneuve) soutient que même si ses convictions sur ce sujet avaient différé de celle de la majorité de ses électeurs, l'opinion de ces derniers aurait primé la sienne.

M. Lavoie, avant de prendre quelque décision que ce soit sur ce vote, a tenu un

le projet de loi gouvernemental non parce qu'il était personnellement opposé à l'abolition de la peine de mort, mais parce que c'était là le désir de la majorité de ses électeurs. "Pour moi, c'est une façon de les faire participer à une décision aussi importante que celle-là", explique-t-il.

M. Lavoie préfère l'expression "démocratie de participation" à celle de "démocratie directe". Pour lui, ce sont les citoyens, et surtout les travailleurs, qui sont le plus directement affectés par de tels projets de loi, puisque le taux de criminalité y est beaucoup plus élevé que parmi les couches moins bien nanties de la société.

Peut-être celui qui s'est fait attaquer une fois dans la rue ou dont la famille a été éprouvée par un meurtre réagit-il de façon plus émotive, admet M. Lavoie, mais ce sont ces personnes-là qui sont les premières concernées, et c'est pourquoi la population doit avoir son mot à dire.

Broadbent

Cette vue est fortement contestée par un autre groupe de parlementaires, dont le chef néo-démocrate, M. Ed

Broadbent, est l'un des exemples les plus éloquentes.

Pour M. Broadbent, "prétendre que le député doit se contenter de répondre directement des sondages d'opinion ou du décompte des voix pour ou contre l'objet de débat est...non seulement erroné, mais anti-démocratique".

Le chef néo-démocrate explique que l'heure de la démocratie directe est révolue. S'il était en effet possible, autrefois, pour les gens demeurant dans des petits villages de participer à des débats publics, et de peser le pour et le contre d'une proposition, cela n'est plus possible aujourd'hui en raison de la densité de la population.

C'est d'ailleurs cette impossibilité qui est à l'origine de la démocratie représentative telle que nous la connaissons aujourd'hui, qui confère aux élus ou représentants du peuple la responsabilité des décisions qui affectent la communauté dans son ensemble.

"Nos commentants n'ont pas tout le loisir de peser le pour et le contre et d'analyser les arguments avancés. Ils sont occupés à gagner leur pain

quotidien. C'est là leur préoccupation la plus importante, immédiate et pressante", a souligné M. Broadbent alors qu'il participait au débat sur la peine de mort, mardi dernier. Ce n'est pas une question de connaissance ou d'intelligence, mais simplement de temps et de disponibilité. Le député, lui, a le temps d'analyser les arguments et d'éplucher statistiques, de soulever tous les éléments et de prendre

une décision réfléchie. M. Broadbent souligne de plus que l'échantillonnage obtenu par la plupart des députés qui ont procédé à un sondage d'opinion dans leur comté est fort peu représentatif, puisqu'il ne représente généralement que 10 à 15 pour cent de l'ensemble des électeurs de la circonscription. Pour M. Broadbent, ceux qui ont recours à cette "tactique" le font pour se délester de leurs responsabi-

lités et non, comme ils le prétendent, pour mettre leurs électeurs "dans le coup".

Ces deux façons différentes de concevoir le processus démocratique risquent fort d'influencer le vote de demain, de nombreux parlementaires "hésitants" ayant finalement pris leur décision en se basant sur l'opinion de la majorité de leurs électeurs.



Ces deux hommes, à g. Arthur Lucas, et Ronald Turpin, ont été les deux derniers condamnés à mort à être pendus au Canada.

trainer le rejet du projet de loi.

Mais par delà les affrontements auxquels auront donné lieu les thèses contradictoires des uns et des autres sur la valeur dissuasive de la peine capitale, un autre facteur fondamental de division du vote est constamment apparu en filigrane au cours des discussions, qui débordent amplement le cadre de ce débat et pourrait à long terme se répercuter sur d'au-

Dans le cas du bill sur la peine de mort, les députés sont en effet libres de voter selon leur conscience, indépendamment de toute ligne de parti. Or certains ont expliqué qu'ils voteraient selon le vœu de la majorité des citoyens ou de la majorité de leurs électeurs, tel qu'exprimé par le biais des sondages d'opinion, alors que d'autres ont indiqué qu'ils voteraient selon leur propre jugement, en conformité avec l'opinion

référendum dans son comté. Sur 24,000 envois, il a reçu environ 2,600 réponses: quelque 95 pour cent des répondants se prononçaient contre l'abolition totale de la peine de mort, avec quelques variantes quant à l'opportunité de permettre au Cabinet de commuer les sentences de mort en emprisonnement à vie.

Dans son discours du 17 mai dernier, M. Lavoie annonçait qu'il voterait contre

Deux jeunes Acadiens condamnés à payer une amende sur-le-champ

Le juge Gilles Lahaie, de la cour des sessions de la paix de Québec, ne voit pas pourquoi les étrangers n'ont pas droit aux mêmes "avantages" que les Québécois devant la loi.

En dépit de son opinion, il n'a accordé aucun délai à deux jeunes Acadiens devant payer l'amende de \$50 qu'il leur imposait pour possession de stupéfiants, cela à la requête du procureur de la couronne.

Les deux étudiants du Nouveau-Brunswick en visite à Québec ont pu quand même reprendre leur liberté, l'un d'eux ayant assez d'argent pour acquitter toute la note.

Les jeunes gens ont quitté les lieux en toute hâte, pour retourner chez eux hier, supposément.

C'est un vrai "membre" du gouvernement américain que Me Narcisse Proulx défendait, samedi, pour une infraction au code de la route. Le Montréalais, du nom de Douglas Nixon Humphrey, a été condamné à l'amende pour sa faible (ou forte) performance au test de l'ivresse-mètre.

La publicité vous informe

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITE AU CANADA

et vive les vacances

PLACE FLEUR DE LYS
C'EST MON CENTRE

BIEN CHAUSSÉS ← MAIS → POUR DE BONNES VACANCES

SANDALES FILLES 11 à 13 DAMES 5 à 9
AVEC DES RABAIS DE \$2.00 à \$4.00

SANDALES EN CUIR TAN
SEMELLES DE BOIS \$12.99

SANDALES DE BAIN UNISEX CHOIX DE COULEURS 79¢
PETIT - MOYEN - LARGE

SANDALES EN CUIR TAN
SEMELLE DE "FOAM"

SOULIERS D'ATHLETISME BLEU ET JAUNE CHEX "OLYMPIC"
UNISEX \$9.99 GARÇONS HOMMES

Organisation entièrement québécoise
CHAUSSURES Gagnon & FRÈRE INC.
 Les plus grands détaillants de chaussures à Québec.

A NOS 4 MAGASINS

• Centre-ville est 260 Saint-Joseph
 • Ste-Foy Place Des 4 Bourgeois
 • Centre-ville ouest 180 Saint-Vallier
 • Limoulu 519 3e Avenue

LE CHAMPION DES CLIMATISEURS AU MEILLEUR PRIX EN VILLE...

dans la chambre dans la cuisine dans le vivoir

KW 1061 6,000 Btu. Modèle portatif, s'installe en quelques minutes, ventilateur à 2 vitesses.

KY 1081 8,000 Btu. Appareil pour fenêtre coulissante, ventilateur à 2 vitesses.

FJ 1121 11,500 Btu. Grande efficacité, très silencieux, facile d'installation, ventilateur à 2 vitesses, modèle décoratif.

VENTE ET LOCATION, INSTALLATION ESTIMATION A DOMICILE GRATUITE

BON-AIR
 Réfrigération inc.

1365 NORD, RUE DORCHESTER / TEL.: 522-3807

UN INVESTISSEMENT DANS VOTRE MAISON EST TOUJOURS PROFITABLE

Un service de messageries qui marche comme sur des roulettes!

Grand choix de départs et de destinations

Si vous voulez réduire vos frais de stockage, pensez au service de messageries Voyageur pour l'expédition de vos colis. Ce service compte plus de 50 départs par jour de Québec: par exemple, 18 départs pour Montréal, 7 pour Rivière-du-Loup, 6 pour Rimouski et 5 pour Chicoutimi/Jonquière.

Profitez de nos nombreuses routes et laissez vos colis à expédier à n'importe quel point de notre réseau. Vous pouvez expédier port payé ou port dû ou encore utiliser un compte Voyageur. Nous pouvons acheminer vos colis directement à Edmunston au Nouveau-Brunswick ou partout au Québec et dans l'est de l'Ontario jusqu'à Toronto. Nous pouvons même faire parvenir vos colis à Vancouver, Colombie-Britannique, ou à Halifax, Nouvelle-Ecosse. Confiez vos colis à n'importe lequel des trois points mentionnés ci-dessous.

Chez Voyageur, nous prenons un soin particulier de vos colis. A bientôt!

Voyageur
Faites le calcul.

Gare Centrale: 225 est, boul. Charest, Tél: 524-4544; Heures d'affaires: 6h 30 à minuit, 7 jours par semaine.
 Terminus Ste-Foy: Boul. Laurier, près du magasin Pollack, Tél: 651-7015; Heures d'affaires: 6h à minuit, 7 jours par semaine.
 Rond-point des boulevards, Lévis, Tél: 837-5805; Heures d'affaires: 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Le Parti québécois lance sa "machine électorale"

par Pierre CHAMPAGNE
envoyé spécial du Soleil

JOLIETTE — Persuadé que le gouvernement décrètera des élections à l'automne, le Conseil national du Parti québécois, réuni en fin de

semaine à Joliette, a décliné sa "machine électorale".

Il a, premièrement, chose inhabituelle, adopté un budget de six mois. Un budget par ailleurs axé sur la décentralisation.

Il a accepté que le fond

électoral du PQ soit porté de \$133,000 à \$200,000.

Il a augmenté sensiblement, presque doublé, la part que les comités recevaient de la campagne de financement, celle-ci passant de \$300,000 à \$500,000.

Cette augmentation monétaire est juxtaposée à une action politique. "Nous allons essayer de matérialiser le savoir que nous avons pu acquérir en étant plus en contact avec la population", a déclaré le Dr Ca-

mille Laurin, lors d'une conférence de presse qu'il présidait conjointement avec M. Jacques-Yvan Morin, le chef parlementaire, à l'issue du congrès.

Pénétration et intensification

Le Parti québécois, a révélé M. Laurin, a l'intention d'actualiser davantage son programme électoral en publiant un manifeste où l'on ouvrira de nouveaux chapitres.

Dès le mois d'août, le PQ a l'intention de tenir des congrès régionaux des cadres électoraux en préparation d'une élection possible à l'automne.

Il prépare également, en collaboration avec les régions, une mini-campagne d'information où l'on utilisera tant les médias que les tracts, "pour montrer aux Québécois quelles sont nos priorités".

D'autre part, dans la perspective d'une campagne électorale à court terme, le Conseil exécutif national souhaite que les comités, en étroite collaboration avec les adjoints nationaux, préparent le plan de campagne de telle sorte que les principaux instruments de travail soient préparés au cours de l'été.

Enfin, le Parti québécois devrait reprendre le rythme normal de ses conventions, "puisque'il semble bien que

la carte électorale ne sera pas étudiée à cette session".

Code d'éthique

Malgré une chaleur suffocante et un problème d'acoustique épouvantable, le président de l'assemblée devant même se munir d'écouteurs pour entendre les intervenants convenablement, les militants, tout en approuvant la mise en marche de la machine électorale, ont pu également accepter un code d'éthique régissant les dirigeants du parti "qui rejoint

et dépasse ce qu'il y a de plus avancé en Occident".

Ils ont également adopté un protocole régissant les rapports entre certaines instances du parti afin de mettre un terme aux déchirements ("si tant est qu'il y en a", a déclaré M. Jacques-Yvan Morin). Protocole où le droit à la dissidence et à la critique à l'intérieur du parti doit être constamment respecté.

Ils ont appuyé le journal Le Jour; ils ont ramassé \$1,730 de 141 souscripteurs pour

aider les travailleurs de la compagnie Tricoil, de Saint-Jérôme, à acquérir leur entreprise. Ces travailleurs doivent récolter \$400,000 d'ici la mi-juillet; ils ont appuyé la campagne des gens de l'air "qui luttent pour la défense de leurs droits linguistiques", etc.

Le programme était tellement chargé que samedi soir, en guise de souper, les délégués ne pouvaient compter que sur une période de dix minutes, cyniquement appelée "repos".

Le divorce juridique est approuvé entre le PQ et le quotidien Le Jour

En dénonçant un complot de l'exécutif national et de l'aile parlementaire du Parti québécois pour exécuter le journal Le Jour, le Conseil national du parti a préféré approuver un divorce juridique et un concubinage de raison entre ces deux grands promoteurs de l'indépendance.

Lors d'une réunion d'urgence pour étudier le cas du journal Le Jour et les liens que le Parti québécois et cet organe d'information unisaient, l'exécutif national du PQ et l'aile parlementaire du même parti, le 10 juin dernier, les gros canons du PQ souhaitaient, publiquement que Le Jour demeure un organe d'information libre.

Ce postulat établi, ils proposaient que les actions de Sodep (la compagnie qui possède Le Jour) et qui ont été émises au nom du Parti qué-

Ce geste n'implique aucune conséquence financière directe mais l'indépendance d'un face à l'autre pourrait briser cette barrière qui empêchait certains organismes gouvernementaux et quelques compagnies d'annoncer dans Le Jour.

Les péquistes ont par la suite décidé de vivre en concubinage de raison avec le journal en adoptant une série de propositions qui seraient susceptibles d'aider le quotidien à survivre.

C'est ainsi qu'on a approuvé que les membres et les sympathisants du Parti québécois soient de nouveau incités dans la perspective d'u-

ne relance, à s'abonner au Jour ou à l'acheter régulièrement.

On a également approuvé que le secrétariat national expédie à tous ses membres une lettre de propagande du tandem Parizeau-Michaud, visant à promouvoir l'abonnement au journal.

De même, on a accepté que le secrétariat national facilite au Jour l'accès à ses listes de membres avec l'accord préalable de chaque association de comté. Cette manœuvre n'avait pas été tolérée jusqu'à maintenant, pour protéger la confidentialité.

Bref, le Conseil national du Parti québécois a manifesté "son entier appui à l'effort

incessant des artisans du Jour pour maintenir une publication indépendantiste et sociale-démocrate au Québec" comme le demandait une proposition votée lors du conseil régional de Montréal-Centre, le 18 juin.



YVES MICHAUD



Jacques PARIZEAU

bégeois soient remises au Jour pour qu'il en dispose. Le PQ possédait en effet 350 actions de \$100 chacune dans la compagnie ce qui représentait environ cinq pour cent de l'ensemble des actions émises. Cette prise de position fut rendue publique.

Mais ce qui fut secrètement et jalousement conservé c'est une résolution visant à occire le tandem Michaud-Parizeau, patrons du journal et fortement mouillés dans le Parti québécois.

Cette proposition, qui ne fut pas rendue publique, se lisait comme suite: "Il est aussi proposé que les personnes identifiées à l'action nationale du parti (députés, membres de l'exécutif national, président de comtés, etc.) soient invitées à ne pas faire partie de la gestion et de la rédaction régulière du Jour".

Totalitaire et grotesque

Dès le début des assises du Conseil national, hiermatin alors que l'on s'apprêtait justement à débattre la question du Jour, un de principaux administrateurs du journal, M. Jacques Parizeau, également membre de l'exécutif national du PQ, révéla le pot-aux-roses.

Il fut appuyé par M. René Lévesque qui lui, cependant, ne participe plus ni à la gestion ni à la rédaction du quotidien. Il n'y avait dans la salle qu'un seul membre de l'aile parlementaire et il manquait près d'une demi-douzaine de membres de l'exécutif national.

La résolution fut qualifiée de "totalitaire, grotesque, ridicule et farfelue" par M. Pierre de Bellefeuille du comté de Deux-Montagnes. M. Parizeau l'avait qualifiée "d'abusives, de discriminatoires et d'incorrectes". Pour M. Lévesque c'était là "une erreur grave".

Appelés à entériner cette proposition conjointe émanant tant de l'exécutif national que de l'aile parlementaire, les quelque 150 délégués au Conseil national s'empressèrent de la rejeter. Le vote fut unanime et chaudement applaudi.

Concubinage

Par ailleurs, les membres de cette assemblée de "gros" militants, qui se veut l'instance suprême du parti, acceptèrent que le PQ se départisse des actions qu'il possède dans Le Jour. C'était signer le divorce juridique. Désormais donc, Le Jour tout en continuant à défendre la cause du nationalisme ou du séparatisme, n'appartient plus, en tout ou en partie, au Parti québécois.

LE CHATEAU
VENTE D'ETE

JUSQU'À
50%
DE RABAIS

Rabais de 30% à 50% sur
Chemises, Blouses, Blousons, Jeans,
Robes, Pantalons, Jupes, Costumes,
Vestons de Cuir, Etc.

LE CHATEAU
30 magasins dans le Québec

LA BOUTIQUE AUX AUBAINES

264, racine loretteville

excellent pour les chalets!
décoratif pré-lart
d'importation anglaise

Qualité Toyfelt dans un choix de deux motifs et dans les teintes suivantes: jaune or, vert, bleu pâle, caramel et brun. Une aubaine exceptionnelle à ce prix! Convient également pour chambre à coucher et autres pièces de la maison.

179

largeur 6 pieds
la verge carrée

La Boutique Aux Aubaines (Loretteville seulement)

Aubaine de la semaine!

en véritable cuir de qualité

Populaire espadrille en cuir blanc avec rayures en suède bleu. Il nous manque quelques pointures dans le lot.
Pointures: garçon 1 à 6 messieurs 7 et 9 seulement
Rég. 12.95

Aussi autre modèle en suède gris et bleu. Pointures: garçon 1, 2 et 6 messieurs 7, 9, 10 et 11
Rég. 13.95

8⁰⁰
9⁰⁰

Quantité limitée

Autres valeurs non annoncées

Biron s'empresse d'organiser l'UN avant les élections



Fernand GRENIER

par Roger BELLEFEUILLE

Le nouveau chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, entend mener le combat uniquement contre le régime Bourassa lors d'une prochaine élection provinciale, en laissant dans le tiroir aux oubliettes le thème du référendum sur l'indépendance du Québec, thème éculé selon lui.

C'est ce qu'il a indiqué samedi, au terme du premier Conseil national de la "nouvelle" Union nationale, moins d'un mois après le congrès de leadership qui a choisi l'industriel de Sainte-Croix de Lotbinière pour mener à bien les destinées encore incertaines de cette formation politique.

Les quelque 275 délégués inscrits se sont par contre choisis un nouvel exécutif de 16 membres dont la présidence a été confiée à Me Michel Côté, ancien chef du contentieux de la ville de Montréal, qui a joué un rôle de premier plan lors des récents congrès du Parti conservateur à Ottawa et de l'Union nationale, à Québec.

Ce choix a été perçu comme très judicieux par la plupart des délégués

et observateurs présents, en ce sens que Me Côté, un professionnel et un homme de la ville, est le pendant de choix à l'industriel et au rural qu'est Rodrigue Biron.

Le nouveau conseil exécutif qui compte d'office, outre M. Biron, MM. Maurice Bellemare, en qualité de conseiller spécial et Fernand Grenier, "chef de cabinet du chef", est en quelque sorte le reflet de la volonté unioniste de l'heure de regrouper les forces d'opposition et d'afficher du sang neuf.

On y trouve par exemple l'industriel Robert Charette, qui a plaqué M. Jérôme Choquette en tant que président du Parti national populaire pour passer à l'Union nationale juste avant le congrès des 22 et 23 mai.

Y figure aussi M. Clément Patry, de cette fournée de créditistes-présidentialistes mariés à l'UN depuis l'an dernier. L'âge moyen des neuf directeurs élus, dont l'âge est déclaré, est de 35 ans. On y compte quatre femmes.

La prochaine étape de l'échéancier unioniste est le congrès d'orientation qui se tiendra probablement au début de l'automne mais dont la date doit être fixée dès cette semaine.

On sent chez les dirigeants de l'UN, une volonté de faire vite, compte tenu de l'éventualité d'un scrutin général à l'automne. "Malgré les démentis du premier ministre Bourassa, affirme M. Biron, il existe toujours une possibilité d'élections précipitées dès cet automne".

Aussi entend-il faire une tournée de toutes les régions du Québec d'ici un mois.

A défaut d'élection à l'automne, où l'Union nationale aurait des candidats dans tous les comtés, le chef unioniste croit savoir de bonnes sources que M. Bourassa déclencherait des élections partielles dans au moins sept comtés. Ceux-ci, M. Biron se refuse à les identifier.

Pour les prochains mois, les trois priorités de l'UN, telles que précisées par son chef sont: la réorganisation des exécutifs de comtés, la prépara-

tion du choix des candidats et l'organisation du congrès d'orientation qui doit servir de base au programme politique du parti.

Selon M. Biron, déjà 40 militants ont fait connaître leur intention de se porter candidats.

Des préoccupations

L'intervention d'une vingtaine de militants samedi, au Centre municipal des congrès offre déjà une indication des problèmes qui préoccupent la base unioniste:

— aide accrue à la petite et moyenne entreprise par des avantages fiscaux plus généreux et des possibilités d'emprunts plus accessibles;

— un grand ménage dans les secteurs des Affaires sociales et de l'éducation;

— mise en valeur et transformation au Québec de nos richesses naturelles;

— décentralisation économique à l'avantage des régions laissées pour compte au profit de la région mont-réalaise;

— remise en valeur des thèses nationalistes et autonomistes de l'Union nationale dans le cadre de la question constitutionnelle;

— prise de position quant à l'assurance-automobile qui menace de déboucher sur des dépenses "olympiques";

— plus grande considération pour les besoins des gens de l'âge d'or;

— etc...

Enfin, le seul candidat anglophone au dernier congrès de leadership, M. William Shaw, a invité l'Union nationale à se pencher sans tarder sur une politique linguistique de rechange à la loi 22.

Deux autres candidats défaits étaient sur le parquet: MM. Gérard Nepveu et Jean-Guy Leboeuf. M. Jacques Tétreault était absent, de même que M. Maurice Bellemare. Celui-ci s'était fait excuser, son médecin lui conseillant de se la couler douce pour quelque temps.

Quant au prochain dîner-bénéfice de l'Union nationale, la date est déjà choisie: le six mars 1977.

VENTE 1/2 PRIX

- AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE
- AUCUNE MISE DE COTE
- PREMIERS ARRIVES, PREMIERS SERVIS
- TANT QUE LES QUANTITES DURERONT
- STATIONNEMENT GRATUIT avec achat minimum de \$2.00 et plus.

Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis

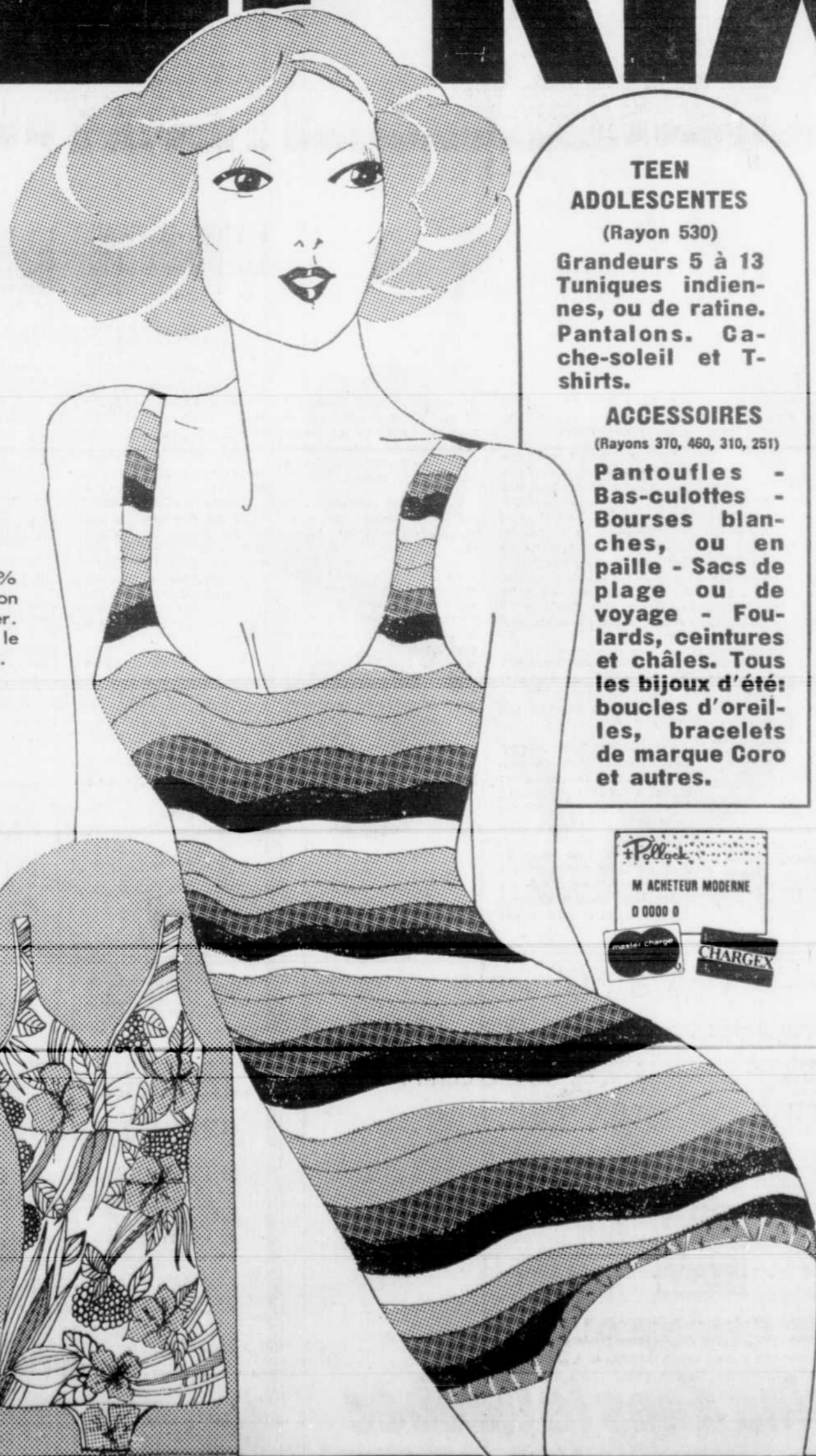
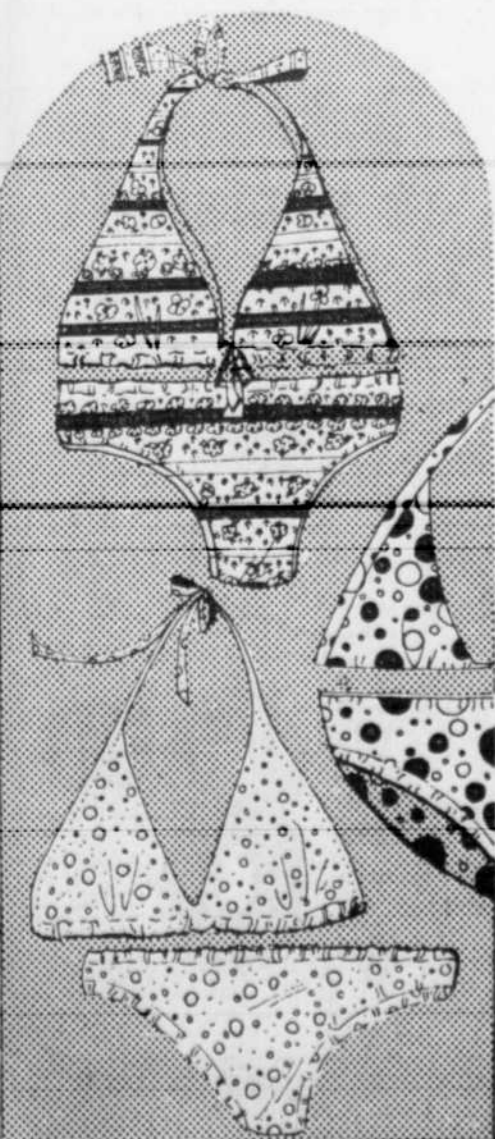
**MAILLOTS
DEUX-PIECES
ET BIKINIS...
PLEIN SOLEIL !**

REG. 20.00 à 40.00

1/2 PRIX

Très beau choix de bikinis 100% nylon, deux-pièces et maillots en nylon et/spandex, ou 100% polyester. Tailles 8 à 16 (40 et 42, dans le groupe). Imprimés de teintes variées.

VETEMENTS DE PLAGE (Rayon 541)
Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur



**TEEN
ADOLESCENTES**

(Rayon 530)

Grandeurs 5 à 13
Tuniques indiennes, ou de ratine.
Pantalons. Cache-soleil et T-shirts.

ACCESSOIRES

(Rayons 370, 460, 310, 251)

Pantoufles - Bas-culottes - Bourses blanches, ou en paille - Sacs de plage ou de voyage - Foulards, ceintures et châles. Tous les bijoux d'été: boucles d'oreilles, bracelets de marque Coro et autres.



**DAMES
ET JUNIORS**

(Rayons 531, 540, 541, 542, 545)

Dames 10 à 20 et 16 1/2 à 24 1/2.
T-shirts et tubes.

Juniors 5 à 15.
Coordonnés signés Koret, Pantman, Mr Leonard etc.

Pantalons - Robes - Maillots de bain

LINGERIE
(Rayon 380)

Robes de chambre

Robes d'intérieur ou de patio, en ratine

Nuisettes et pyjamas - Robes de nuit longues assorties

**ENFANTS
FILLETES - GARCONS**

(Rayons 430, 550, 660)

Fillettes 7 à 14 - Enfants 4 à 6X (sauf la layette) - Garçons 7 à 14 et 8 à 18 - Maillots de bain - Jeans pour garçons et shorts - T-shirts

HOMMES
(Rayon 610)

RABAIS DE 50%

sur tous nos COMPLETS ET VESTONS SPORT Grand choix de modèles élégants ou sport.